

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, United States, and Empire.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS!

La guerre à la tuberculose

M. David et l'assurance métropolitaine

On annonce que la compagnie d'assurance Métropolitaine doit collaborer avec le gouvernement provincial dans la lutte contre la tuberculose à Montréal.

Le Devoir ne saurait se désintéresser de la question; elle le touche de trop près. Fidèle à sa mission qui est de rendre, dans tous les domaines, la race plus forte, il s'est beaucoup occupé d'hygiène.

Au reste, si l'hygiène est à la mode, la différence entre aujourd'hui et il y a dix ans est peu sensible dans les effets. On en parle aujourd'hui; il y a dix ans on n'en parlait pas.

La lutte contre la tuberculose ne peut être efficace, ne peut justifier les frais énormes qu'il est question de faire que si elle est conduite logiquement.

La tuberculose, personne ne le contestera, est fonction de l'habitation. Elle ne cohabite pas avec l'air pur, avec l'insolation.

Ce sont là des vérités élémentaires. En tient-on compte? Semble-t-on les connaître?

M. David estime à quarante mille le nombre des tuberculeux dans la province de Québec. Il n'est pas excessif de dire que la ville de Montréal en compte à elle seule près du quart.

Nous avons un nombre important de slums, de taudis. Il est moins apparent que dans d'autres villes. Mais à ses effets on peut juger de son étendue.

Notre lotissement est radicalement mauvais. Pour y remédier il faudrait recourir au néronisme, mettre le feu en nombre d'endroits, recommencer à neuf. Ce serait coûteux. La solution est impraticable.

Mais, au moins, ce qui importe c'est que l'on nous préserve dans l'avenir des mêmes erreurs renouvelées. Or, rien dans les règlements ne promet cette prévoyance.

Dans les nouveaux quartiers, on ne devrait permettre rien autre chose que des lots de cinquante pieds de front avec interdiction formelle d'y construire des maisons de plus de trente pieds de large, de sorte qu'elles seraient éclairées sur les quatre faces.

C'est probablement ce que dira au ministère la Métropolitaine et son conseil de médecins. Celui-ci interviendra-t-il?

Ce n'est pas sûr. Il a une crainte ankylotante de toucher à l'autonomie de Montréal. Après nous avoir imposé le choix entre deux formes de gouvernements presque également impraticables, entre la cédule A qui nous livrait à quelques groupes financiers et la cédule B qui mettait des mains aux affaires, livrait la ville aux cinq membres de l'exécutif contre lesquels les citoyens ne peuvent exercer la moindre sanction — sauf tout juste ceux des quartiers où ils se présentent et qui sont trop gâtés pour pouvoir exercer leur liberté de jugement, voilà que M. Taschereau et M. David ont pris peur et ne veulent plus avoir rien à faire avec Montréal.

Le Soleil, qui s'applique à nous confondre avec le parti conservateur, nous a souvent taxé d'illogisme parce que nous avions dénoncé l'ingérence du gouvernement provincial dans les affaires de la ville en certains cas et que nous l'avions invitée en certains autres. Or, l'illogisme est simplement le fait du confrère. Ce que nous avons constamment dénoncé c'est l'ingérence nocive de Québec; que le gouvernement ou le parlement interviennent dans l'intérêt général des citoyens soit pour corriger les méfaits de l'administration, soit pour suppléer à son manque d'initiative et de prévision, nous ne songerons jamais qu'à l'en louer.

Or, l'administration Brodeur a prouvé son incompréhension absolue de ce problème. Incapable de terminer la construction de l'hôtel de ville, incapable de pousser l'ouverture de la rue Sherbrooke, sans cesse épuisée, paralysée, elle ne peut même faire observer les règlements existants.

Jamais situation n'a justifié davantage l'intervention du gouvernement. S'il veut réellement la lutte contre la tuberculose, la lutte efficace, il doit aller attaquer la terrible maladie dans sa forteresse, dans son repaire. Cette forteresse, ce repaire, c'est la construction malsaine.

Sans cela il perd son temps et notre argent. C'est, espérons-le, ce que la Métropolitaine lui fera savoir; car instruite par l'expérience elle sait où doit porter la lutte.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Le haut-parleur

Dans le calme du salon, Monsieur et Madame Tournetout s'affairaient, se bousculant. Du plafond enfilé de fleurs de plâtre vagues, l'électrolier compliqué comme un hiéroglyphe déversait des flots de lumière crue qui mettaient sur le plaqué des meubles des reflets violents. Le front dégingandé de M. Tournetout respandait comme une boule d'ivoire lamé que quelques cheveux épars jettent une ombre discrète sur les sinusités arriérées qui couronnent en des lignes tourmentées le sommet de l'occiput.

Sur les cloisons aux tapisseries sombres se détachent d'énormes encadrements aux épaisses moulures bronzées qui emprisonnent un ancêtre, quelque brave homme qui prend des airs solennels et les traquies avec une moustache fière sur une figure trop douce et bénigne.

M. Tournetout s'est installé devant un coffre caajou orné de plaques striées qui donnent l'illusion d'un coffre-fort compliqué à plaisir. Il se tait sur chaque oreille et se nerveusement il tourne, retourne, détourne, abandonne une clef, en ajuste une autre, sans autre résultat qu'un grognement indistinct.

"Félicie, s'inquiète-t-il, qu'est-ce qu'ils ont à ne pas venir? Tu leur as pourtant dit que j'avais installé mon radio à cinq lampes? Ça vaut mieux que le chaudron de X et la casserole à Z."

Monsieur recommande ses exercices giratoires. Soudain, la sonnette grêle et Mme Félicie se précipite, tandis que Monsieur, soudain grave, boutonne les boutons supérieurs de son pantalon, se palpe, et après un coup d'oeil au miroir de la cheminée, se couvre le visage d'un sourire octaèdre.

"Bien aimable", "trop heureuse", j'ai l'air d'un crêpe-lévent aigu. Les femmes gloussent, rient, rient en fustant des trilles sifflants tandis que la basse des voix masculines gronde en des gargouillements profonds. L'on jase du temps, de la pluie incessante.

"Moi qui viens de m'acheter une robe superbe, gémit une dame, oui ma chère, ce qu'il y avait de plus chic."

"Pauvre madame, console une voix pointue. Dire que l'an dernier, la même aventure vous est exactement arrivée."

"A propos, interromp M. Félicie, vous savez que mon mari m'a acheté un radio, et à cinq lampes. Il paraît que c'est ce qu'il y a de mieux. Nos amis qui l'ont entendu hier, nous ont dit qu'il était meilleur que le leur. Et puis, c'est que, voyez-vous, nous n'avons pas ce qui est commun, comme il y en a tant qui en achètent. Voyons, Alphonse, fais-nous entendre quelque chose."

Alphonse s'étira comme un ressort sous l'installé devant le radio. C'est s'installa devant le radio.

"Si ça plaît à ces dames et ces messieurs."

"Mais si, mais si," insista-t-on. On eût bien voulu forcer les époux Tournetout à ne pas faire entendre leur odieux appareil, mais on voulait voir comment ça marchait.

M. Tournetout, tout guilleret, s'installa lentement tel un artiste devant son piano, et préluda par un retournement préliminaire des clefs.

"C'est le commencement, ça va venir," dit l'opérateur.

A mesure que les clefs tournèrent, un sifflement doux s'éleva lentement suivi brusquement d'un roulement désespéré.

"Ça vient, ça vient, le condensateur, mesdames, n'est pas tout à fait en position."

"Ça va venir, appuya Mme Félicie. Alphonse est là."

"Oui, continua ce dernier d'un ton marital, c'est en réalité une belle machine. J'avais toujours pensé: un jour Alphonse, il faudra que tu achètes un radio. Je ne disais rien, mais je pensais quand même."

Brennan, Aharsch, cruittl, gringa le radio.

Lettre d'Ottawa

Commerce et ressources naturelles du Canada

Importance comparée des industries — Il faut protéger d'abord les ressources naturelles et les industries qui en vivent

(CINQUIÈME ARTICLE)

Ottawa, le 30. — Un dernier chapitre du volume Le Canada, ses ressources naturelles et son commerce, parle de nos systèmes de transport, de nos institutions bancaires et de l'industrie canadienne, en général. Le progrès manufacturier est digne de mention. Il s'est développé avec une rapidité merveilleuse.

Entre 1900 et 1920, en effet, le nombre des manufactures canadiennes a passé de 14,600 à 42,400. Le nombre des ouvriers qui y travaillaient a subi une augmentation parallèle, passant de 339,000 à 684,000. Enfin la valeur des produits manufacturés qui n'était que de \$481,000,000 en 1900 a atteint \$4,019,000,000 et le capital placé dans ces entreprises est aujourd'hui de \$3,439,000,000, lorsqu'il était de \$447,000,000 il y a vingt ans.

En ces quelques lignes se marque un développement vraiment merveilleux et extraordinaire. On attribue naturellement à plusieurs causes. Les matières premières sont abondantes chez nous. L'électricité ne manque pas, les capitalistes américains et anglais sont venus nous aider, notre système de transport et notre système bancaire offrent des avantages directs très puissants. Tout cela est juste. Les mêmes facteurs continueront à jouer leur rôle demain dans l'industrie canadienne, et c'est pourquoi le travail d'expansion se continuera encore pendant de longues années.

Il va sans dire que les deux vieilles provinces de Québec et d'Ontario sont les plus industrialisées du Dominion. Elles contiennent à elles seules 80 pour cent de la population ouvrière du Canada, et sur les 42,000 manufactures qui existent au pays, 29,000 environ sont situées dans les limites de leurs frontières. La Colombie Anglaise a fait aussi de grands progrès remarquables et la proportion de ses habitants qui gagnent leur subsistance au moyen des manufactures n'est pas beaucoup inférieure à celle de Québec et d'Ontario. L'ouest commence à voir s'élever vers le ciel les cheminées d'usine également. Dans le Manitoba, il y a 1,858 manufactures, dans la Saskatchewan, 2,298, et dans l'Alberta, 1,983. Chacune de ces provinces contient autant d'industries, par exemple, que le Nouveau-Brunswick qui est beaucoup plus ancien.

Il faut voir ensuite sur quelles industries basiques, comme on dit, s'appuie notre système manufacturier. Le groupe des fabricants qui traitent les produits forestiers vient en tête pour le capital investi, soit \$772,000,000, et le nombre des établissements qui s'élève à 7,867. Le groupe des manufactures d'acier et de fer vient après pour le capital, \$643,000,000, mais suit de loin pour le nombre des établissements puisqu'il n'y en a que 1,690. On relève ensuite le groupe des fabricants qui traitent des produits agricoles, avec un capital de \$396,000,000 et 4,233 établissements, celui qui traite des produits animaux, avec 4,823 manufactures et un capital de \$222,000,000 et le groupe très puissant des textiles qui possède à sa disposition 4,528 fabriques et un capital de \$322,000,000. Viennent ensuite divers autres groupes moins importants, qui se partagent le reste.

L'ORDRE DES INDUSTRIES

Mais s'il fallait établir l'importance de chaque groupe sur la valeur de la production annuelle, au lieu de l'établir sur le capital placé et le nombre des manufactures, pour arriver à un autre ordre, l'industrie du fer et de l'acier qui était la plus puissante nasse au troisième ordre avec une production annuelle de \$715,000,000. Le groupe des manufactures qui traitent des produits agricoles établit sa suprématie complète avec une production de \$775,000,000. L'industrie forestière la suit de près, car la valeur de ses produits manufacturés est de \$724,000,000. Les manufactures qui traitent les produits animaux ont à leur crédit un rendement de \$553,000,000. Les textiles suivent avec \$466,000,000.

"Prohibition"? On vient de découvrir coup sur coup, à Chicago, deux retentissants scandales, en marge de la prohibition. Les rabbins israéliens ont droit, pour des fins de culte, d'obtenir des approvisionnements de vins, sur permis officiels. Or une enquête menée à ce propos vient de révéler qu'un grand nombre d'autorisations sont allées à de prétendus rabbins qui n'en sont aucunement, et portent des noms celtiques ou en tout cas non-juifs. Il résulte de cette enquête qu'à en croire les certificats de ces faux rabbins, il y aurait à Chicago une population juive de 5 millions d'âmes, ce qui est un million et demi de plus qu'il y a d'habitants dans tout Chicago et ses banlieues. Les faux rabbins ont fourni à l'Etat des noms et des adresses de congrégations inexistantes, ont reçu le vin et l'ont écoulé dans le public, en fraude de la loi. Ce matin, les journaux rapportent les détails d'un autre scandale également considérable. D'après ces informations, le groupe qui fait ce commerce illicite d'alcool toucherait, en bénéfices mensuels, une somme de plus de \$100,000 et foulerait au public, en contrebando, jusqu'à de l'alcool de bois dénature, obtenu sous prétexte qu'il doit servir à des entrepreneurs de pompes funèbres pour les fins d'embaumement. Ceux qui se livrent à cette entreprise macabre, — car elle aboutit souvent à la mort des malheureux qui ingurgitent cette sorte d'alcool, — sont-ils de connivence avec les fonctionnaires chargés de faire respecter la loi, on ne sait pas encore. Mais ce double scandale, et beaucoup d'autres, qui surviennent à tout bout de champ chez nos voisins, démontrent que la loi Volstead et ses amendements sont d'avoir établi un régime véritable de prohibition. L'hypocrite et le mépris des lois découlent de façon habituelle de l'état de choses présent.

G. P.

Bloc-notes

Question complexe

On a commencé, à Montréal, d'essayer de tirer au net la question des Israélites dans les écoles protestantes. Il y aurait, d'après le président de la commission scolaire protestante pour Montréal, plus de 31,500 enfants inscrits dans les écoles de cette commission, cette année. De ce nombre, 18,850 sont protestants, 11,357 sont juifs et il y en a à peu près un millier d'autres d'origine ethnique différente. Plus d'un tiers des enfants inscrits dans les écoles protestantes de Montréal sont donc d'origine juive. Dans certaines écoles, la presque totalité des écoliers sont juifs. Ainsi, au High School appelé Baron Byng, il y a 848 enfants juifs, inscrits, contre 242 protestants; à l'école Devonshire, il n'y a que 32 élèves protestants contre 1285 israélites. On comprend que, dans ces circonstances, les contribuables protestants de Montréal veulent que la situation se tire au clair. Il reste à voir comment la commission spécialement nommée pour en arriver à l'établissement d'un régime qui satisfasse tout le monde réussira à contenir à la fois protestants et israélites. Le grand nombre de ceux-ci dans les écoles protestantes est un exemple entre mille des problèmes difficiles à résoudre qui découlent d'une immigration intense, et plus ou moins bien réglementée.

Aux douanes

Il n'y a, dans le personnel des douaniers montréalais qui s'occupent spécialement des importations d'épicereries et de produits alimentaires, aucun fonctionnaire, ayant affaire au public, qui parle couramment le français. On nous assure que, l'an dernier, deux Canadiens français ont été nommés pour s'occuper de ce service particulier, mais que ni l'un ni l'autre ne seraient entrés en fonctions. Pourtant, ce sont des maisons canadiennes-françaises qui font à Montréal le gros de l'importation d'épicereries. Et le français est langue officielle. Alors?

En Alsace

Nous conseillons à nos lecteurs l'attentive lecture du compte rendu du congrès des catholiques alsaciens que nous publions aujourd'hui.

On y verra, non seulement que les catholiques d'Alsace sont bien déterminés à se défendre contre les menaces du cabinet Herriot, mais qu'ils protestent énergiquement aussi contre des pratiques administratives qui, avant toute action législative, ont commencé à les vexer.

Ces pratiques, nous les avons déjà en partie signalées, mais on a pu les perdre de vue depuis l'agitation soulevée par les dernières menaces ministérielles et dont l'éclat a masqué tout le reste. Cet extrait du compte rendu du congrès en marquera le caractère: "M. Brogly, ancien député du Haut-Rhin, Alsace, y aisons-nous, l'attention des pères et des mères de famille catholiques sur les mesures plus ou moins hypocrites par lesquelles on a déjà tenté de laisser l'école en Alsace et en Lorraine. Il s'élève en particulier contre le recrutement du personnel enseignant des écoles catholiques, contre le choix singulier des directeurs de certaines écoles normales, contre les prix ou moins élevés attribués en juillet dernier aux élèves de plusieurs écoles, etc." Accusations spécifiques que paraissent bien sanctionner quelques moments plus tard, Mgr Ruch lui-même, quand, nous encre le compte rendu de la Croix, il fêtrissait "le sabotage auquel déjà on s'est livré sur la législation scolaire alsacienne."

Accusations et détails révélateurs, qui montrent que les Alsaciens peuvent avoir à se défendre, non seulement contre l'éclat d'une loi ou d'un décret nouveau; mais contre toute une série de petites attaques qui nécessiteront une constante vigilance.

O. B.

La Société des nations désire abolir à jamais la guerre

Dans un rapport accompagnant un avant-projet d'amendement au protocole d'arbitrage et de sécurité présenté ce matin à Genève, MM. Politis et Benès expliquent le but du protocole — Définition précise de l'agression.

M. Herriot répond à la protestation de Reich contre la taxe de 26 p. c. sur les marchandises allemandes — Le cabinet Sophoulis, de Grèce, démissionne.

Genève, 1er, (D.N.C.) — M. Politis, de Grèce, et le Dr Benès, de Tchéco-Slovaquie, ont présenté ce matin à l'Assemblée de la Société des nations, pour approbation un avant-projet d'amendement au protocole d'arbitrage et de sécurité. MM. Politis et Benès étaient les deux rapporteurs des deux comités qui ont rédigé conjointement le document. L'avant-projet est accompagné d'un rapport historique et analytique.

MUSSOLINI REÇOIT LE MEMOIRE

Rome, 1 (S.P.A.) — Le baron von Prentwitz, conseiller de l'ambassade allemande, a présenté au président du conseil Mussolini le mémoire concernant l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. M. Mussolini appuiera l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. dans l'espoir que cela contribuera à rendre meilleures les relations entre les anciens ennemis. On espère aussi que la présence de l'Allemagne à Genève aidera au changement d'attitude envers la Russie et accélérera la reprise de relations normales entre cette dernière et les autres pays.

CRISE POLITIQUE EN GRECE

Athènes, 1er, (S.P.A.) — Le cabinet Sophoulis a démissionné. On n'a pas fait connaître officiellement la raison de cette démission, mais on dit dans les milieux informés que cette démission serait due au manque de confiance envers les chefs du parti.

La situation politique en Grèce devient de plus en plus précaire parce que les chefs n'ont pas su diriger de concert et former un gouvernement inspirant confiance afin de préparer les élections générales que proposait l'ancien premier ministre Kafandaris.

Le cabinet Sophoulis n'est au pouvoir que depuis environ trois mois. Il a été organisé après la démission de l'ancien ministre Papanastasiou.

LE DR LUTHER SE REND A LONDRES

Berlin, 1er, (S.P.A.) — Le ministre des finances, le Dr Luther, arrivera à Londres jeudi pour participer aux négociations préliminaires avec les banquiers américains, britanniques et continentsaux concernant le lancement de l'emprunt allemand de 200 millions prévu par le plan des experts. Comme ce n'est pas une conférence officielle, le Dr Luther ne sera accompagné que de ses secrétaires.

Paris, 1 (S.P.A.) — Dans une note officielle qu'il a fait tenir au Reich aujourd'hui, le premier ministre Herriot répond à la protestation de l'Allemagne contre la taxe de 26 p. c. sur toutes les marchandises allemandes. Cette réponse, en substance, est la même qu'à rendu au chargé d'affaires allemand lorsque ce dernier a présenté la protestation au gouvernement français. M. Herriot dit que cette méthode de recouvrer des réparations est entièrement légale et en accord avec tous les précédents créés.

M. Herriot, dit le "Matin", fait remarquer que cette méthode de paiements n'inflige aucune charge supplémentaire au Reich et que la France, en l'employant, n'a pas l'intention de manifester une tendance profonde à augmenter.

DOU VIENT LE CAPITAL

Enfin, il est intéressant de savoir qui détient le capital placé dans ces entreprises industrielles. Les statistiques publiées sur ce sujet dans le petit volume du gouvernement ne sont pas complètes. Elles portent sur 28 groupes environ. Mais ces groupes ont une grande importance puisqu'ils comprennent, par exemple, les manufactures textiles, de caoutchouc, d'instruments aratoires, d'appareils électriques, d'automobiles, de peintures et vernis, d'amiant, de pulpe et de papier, de bois, etc. Elles donnent une idée assez intéressante de la situation générale. Or, ces statistiques prouvent que le Canada détient 64.8 pour cent du capital de ces compagnies, tandis que les Etats-Unis détiennent seulement 24.4 et l'Angleterre 9.6. Mais une revue qui porterait sur toute notre industrie aboutirait à des chiffres un peu différents. Des Canadiens détiennent la majorité des actions et obligations presque partout. Les Américains dans quelques-unes comme dans l'industrie des instruments aratoires, dans celle des produits chimiques, dans celle de l'automobile, des peintures et du vernis et dans celle du cuivre. Les Anglais enfin n'ont une majorité nulle part.

UTILITE DU VOLUME

Les auteurs du présent volume le terminent après une très brève étude de notre système d'enseignement et de gouvernement. Tel qu'il se présente sous un format commode, avec ses statistiques intéressantes, ses comparaisons avec le Canada d'il y a vingt ans, il offre au commerçant, aux éducateurs, aux universitaires, aux journalistes et à tout le monde un recueil dont il sera difficile de se passer.

Et, peut-être coïncidence, peut-être effet d'un projet bien arrêté, il contient d'une manière diffuse toute la thèse du premier ministre actuel du Canada telle qu'on peut la retrouver dans son dernier discours sur le budget. Un livre aurait été publié pour appuyer de chiffres, d'arguments plus longuement développés, qu'il ne différencierait sensiblement de celui que nous venons d'analyser, grandes industries naturelles au pays; d'abord l'agriculture, les forêts, les mines, les pêcheries; puis, les manufactures



CALENDRIER

Demain: JEUDI, 2 octobre 1924. Les Saints Anges Gardiens. Lever du soleil, 5 h. 57. Coucher du soleil, 5 h. 41.

DERNIERE HEURE LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 56. Minimum 40. Demain maximum 56. Minimum 40.

L'inauguration du monument Labelle aura lieu le 15 octobre

Dans la matinée, pèlerinage au tombeau du curé Labelle — Dans l'après-midi dévoilement de la statue au parc Labelle — Le soir, illumination et concert.

Saint-Jérôme, 1er (Spécial au Devoir) — Il est probable que l'inauguration du monument que l'on érige à S.-Jérôme à la mémoire du curé Labelle aura lieu le 15 octobre.

Ce sera une fête brillante et l'on s'attend à ce qu'une affluence considérable assiste à l'apothéose de l'apôtre de la colonisation.

Le programme, qui n'est pas encore fixé dans tous ses détails, comportera, dans la matinée, un pèlerinage au tombeau du curé Labelle qui repose dans le cimetière de S.-Jérôme, et une visite à la tombe de sa mère où un monument sera placé par les soins du comité du monument-Labelle.

Dans l'après-midi, le développement du monument du curé Labelle aura lieu au parc Labelle. Ce monument s'éleva à l'endroit même où se trouvait l'ancienne église de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

M. Joseph Grignon a composé les paroles et la musique d'une cantate pour la circonstance. Toutes les paroisses du nord seront représentées et l'on croit qu'il viendra du monde de toutes les parties de la province.

De nombreux membres du clergé seront sans doute présents. Parmi les personnalités qui, espère-t-on, assisteront à la fête et y prononceront des discours, se trouvent Mgr J.-E.-L. Limoges, évêque de Mont-Laurier, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues dont M. Athanasie David et M. L.-O. David, sénateur.

Le soir, il y aura illumination du parc Labelle, feu d'artifice et concert public par la fanfare de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

M. Joseph Grignon a composé les paroles et la musique d'une cantate pour la circonstance. Toutes les paroisses du nord seront représentées et l'on croit qu'il viendra du monde de toutes les parties de la province.

De nombreux membres du clergé seront sans doute présents. Parmi les personnalités qui, espère-t-on, assisteront à la fête et y prononceront des discours, se trouvent Mgr J.-E.-L. Limoges, évêque de Mont-Laurier, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues dont M. Athanasie David et M. L.-O. David, sénateur.

Le soir, il y aura illumination du parc Labelle, feu d'artifice et concert public par la fanfare de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

M. Joseph Grignon a composé les paroles et la musique d'une cantate pour la circonstance. Toutes les paroisses du nord seront représentées et l'on croit qu'il viendra du monde de toutes les parties de la province.

De nombreux membres du clergé seront sans doute présents. Parmi les personnalités qui, espère-t-on, assisteront à la fête et y prononceront des discours, se trouvent Mgr J.-E.-L. Limoges, évêque de Mont-Laurier, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues dont M. Athanasie David et M. L.-O. David, sénateur.

Le soir, il y aura illumination du parc Labelle, feu d'artifice et concert public par la fanfare de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

M. Joseph Grignon a composé les paroles et la musique d'une cantate pour la circonstance. Toutes les paroisses du nord seront représentées et l'on croit qu'il viendra du monde de toutes les parties de la province.

De nombreux membres du clergé seront sans doute présents. Parmi les personnalités qui, espère-t-on, assisteront à la fête et y prononceront des discours, se trouvent Mgr J.-E.-L. Limoges, évêque de Mont-Laurier, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues dont M. Athanasie David et M. L.-O. David, sénateur.

Le soir, il y aura illumination du parc Labelle, feu d'artifice et concert public par la fanfare de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

M. Joseph Grignon a composé les paroles et la musique d'une cantate pour la circonstance. Toutes les paroisses du nord seront représentées et l'on croit qu'il viendra du monde de toutes les parties de la province.

De nombreux membres du clergé seront sans doute présents. Parmi les personnalités qui, espère-t-on, assisteront à la fête et y prononceront des discours, se trouvent Mgr J.-E.-L. Limoges, évêque de Mont-Laurier, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues dont M. Athanasie David et M. L.-O. David, sénateur.

Le soir, il y aura illumination du parc Labelle, feu d'artifice et concert public par la fanfare de S.-Jérôme.

Le parc sera magnifiquement décoré pour la circonstance. Un programme musical sera exécuté par la fanfare de S.-Jérôme, sous la direction de M. Emmanuel Bertie, et par un chœur d'une centaine de voix dirigé par M. Joseph Fortier.

Plus de mille cultivateurs assistent à la messe d'ouverture du congrès à St-Jean-Baptiste de Québec

M. l'abbé Meunier officie et Mgr Laberge prononce une allocution — Le curé de St-Jean-Baptiste met les congressistes en garde contre les discussions politiques — Un grand nombre de membres du clergé et plusieurs députés ruraux y assistent.

Les séances ont lieu au manège militaire — La salle Loyola est trop petite — Les congressistes étant au nombre de deux mille, à midi.

Québec, 1er, (D.N.C.) — Plus de 1,000 cultivateurs venant de tous les districts de la province de Québec ont assisté ce matin à la messe qui a inauguré le congrès des agriculteurs. La vaste nef de l'église St-Jean-Baptiste était remplie de délégués que la mauvaise température n'a pas empêchés de venir.

La messe a été dite par M. l'abbé Meunier, un des secrétaires du comité d'organisation, et Mgr Laberge, P. D., curé de St-Jean-Baptiste, a prononcé une allocution.

M. J.-B. Carboneau, ancien député et gouverneur de la prison de Québec, M. Gustave Langelier, régisseur de la ferme expérimentale du Cap-Rouge, M. Jos Dufresne, député de Joliette, étaient à la messe.

Mgr Laberge est heureux de saluer le grand nombre des congressistes, nombre qui dépasse toute espérance. Il voit un signe de succès dans la première manifestation de ce congrès, l'audition de la messe.

Le prédicateur rappelle la dignité et la noblesse de l'agriculteur

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Le but du congrès est essentiellement professionnel et toute idée politique doit y être bannie. C'est un congrès pour les cultivateurs et par les cultivateurs.

Les congressistes sont maintenant plus de deux mille.

Le congrès nommé M. Ponton, membre du comité central en remplacement de M. T. Comeau retenu chez lui par la maladie. A midi le congrès se poursuit.

Les dernières pluies causent encore des inondations

Le village de la Baie St-Paul est sérieusement menacé — Grave situation à Boischatel, Montmorency et à Sainte-Anne-de-Maelpre — La chute Montmorency ressemble au Maelstrom.

Québec, 1 (D.N.C.) — Par suite de la pluie diluvienne qui tombe depuis deux jours à la Baie Saint-Paul, la rivière est sortie de son lit et s'est répandue jusqu'à environ cent pieds de l'église, du presbytère, de l'académie et du palais de justice. Pour peu que la crue des eaux se développe, le désastre qui s'annonce sera plus grand que celui d'il y a deux semaines.

Plus de cent personnes ont été forcées de se réfugier dans les édifices publics qui situés à une altitude plus élevée sont à l'abri momentanément de l'inondation.

Le travail d'érosion des torrents est d'une rapidité terrifiante. Les hangars de M. Roger Boily, l'un des gros marchands du village, sont maintenant suspendus et menacent d'être emportés à chaque instant.

Le ruisseau, en débordant, s'est écoulé dans les canaux creusés lors du dernier désastre et il a inondé cinq maisons avec leurs dépendances. Les eaux ont envahi d'abord la propriété de M. Joseph Simard, puis celle de MM. Arthur Marcotte, Louis Simard, Alice Simard et Wilbrod Simard.

Le grand ruisseau qui coule un peu plus haut n'est pas encore débordé. Par contre la rivière du Gouffre est sortie de son lit. Ses bords sont de terre friable d'une faible résistance contre l'érosion.

L'eau les a minées jusqu'ici avec une rapidité extraordinaire et l'on s'attend à voir les maisons érigées sur la rive glisser dans la rivière.

Ce matin la pluie a cessé, mais depuis midi, la pluie reprend et les habitants sont plongés dans les plus vives anxiétés.

Les pluies ont causé de sérieux dommages ailleurs. Sur la côte nord, la plupart des rivières ou ruisselets débordent et nombre de maisons et de granges sont inondées. La situation est particulièrement grave à Boischatel, Montmorency et près de Sainte-Anne-de-Beaupré. La rivière Montmorency en particulier est transformée en un torrent furieux.

L'eau accumulée dans le grand barrage construit loin de la côte dans l'intérieur des terres, a dépassé les murs de revêtement et, après s'être frayé un chemin à travers les bois se jette dans le fleuve par la côte escarpée, avec une telle furie qu'on croirait à une seconde chute Montmorency.

La chute Montmorency offre un spectacle d'une terribilité beauté. Les flots se précipitent dans le gouffre comme une masse énorme et tombent dans un tonbillon qui est un véritable maelstrom.

À Québec, la pluie a causé des dommages sérieux. Dans Limoilou et à la basse-ville plusieurs caves ont été inondées.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Le pont de la rivière Montmorency a failli être emporté. L'eau est montée à trois pieds du tablier et des équipes d'hommes ont été sur le qui-vive pour empêcher les trons d'arbres de s'accumuler près du pont. Le circulation a été interrompue et les piétons ne sont traversés qu'accompagnés de gardes. M. Ivan Vallée a fait l'inspection du pont.

Nouvelles lois de la circulation

UN COMITE SPECIAL A PREPARE UNE REVISION ENTIERE DES REGLEMENTS MUNICIPAUX POUR L'AMELIORATION DU TRAFIC ET LA SECURITE DES PIETONS

La nouvelle révision des lois de la circulation à Montréal rendra service aux automobilistes et aux camionneurs qui prennent nos rues d'assaut à certaines heures. Pour leur commodité et dans l'intérêt des piétons, nous en publions un extrait qui énumère les rues où le trafic est permis dans une seule direction et les endroits où les lourds véhicules ne peuvent circuler.

La circulation dans un seul sens est établie comme suit: "Il est défendu de conduire, en se dirigeant de l'ouest à l'est, des voitures de quelque genre que ce soit: (a) rue Saint-Jacques, entre les rues Notre-Dame (Palais de Justice) et McGill; (b) rue de Montigny, entre les rues Saint-Denis et la rue Saint-Urbain; (c) rue La-gauchetière, entre la rue Saint-Denis et la Côte du Beaver Hall; (d) petite rue Saint-Antoine, de la rue Saint-Jacques aux rues Craig et Saint-Antoine.

Il est défendu de conduire, en se dirigeant de l'est à l'ouest, des voitures de quelque genre que ce soit: (a) ruelle des Fortifications; (b) rue Notre-Dame, entre les rues McGill et St-Jacques (Palais de Justice); (c) rue Saint-Paul, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue McGill; (d) rue de l'Hôpital; (e) rue Récollet; (f) rue Dorchester, entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent; (g) rue Vitré, entre les rues Saint-Denis et Saint-Georges.

Il est défendu de conduire, en se dirigeant du nord au sud, des voitures de quelque genre que ce soit: (a) rue Saint-François-Xavier; (b) rue Dollard; (c) rue St-Urbain, entre l'avenue des Pins et la rue Craig; (d) du côté est de la place d'Armes, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame; (e) Hutchison, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins; (f) rue Cathédrale, du carré Chaboillez à la rue Saint-Antoine; (g) avenue Union, entre les rues Belmont et Dorchester.

Il est défendu de conduire, en se dirigeant du sud au nord, des voitures de quelque genre que ce soit: (a) rue Saint-Sulpice; (b) rue Callières; (c) rue du Port; (d) rue Saint-Jean; (e) rue Saint-Alexis; (f) rue Normand; (g) rue Clarke, entre les rues Craig et Ontario; (h) côté ouest de la place d'Armes, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame; (i) rue de l'Université, entre les rues Dorchester et Belmont.

Il est aussi défendu de conduire, excepté en se dirigeant vers l'ouest, des voitures de quelque genre que ce soit dans les rues longeant le côté ouest du square Gallery, à partir de l'intersection des rues Smith et McGill, jusqu'au pont de la rue Wellington sur le canal Lachine, et il est aussi défendu de conduire, excepté en se dirigeant vers l'est, des voitures de quelque genre que ce soit dans la rue Wellington, entre le pont de la rue Wellington sur le canal Lachine, et la rue Murray.

LE CAMIONNAGE LOURD

"La circulation des véhicules de commerce, non suspendus, servant à transporter de lourds fardeaux, qu'ils soient chargés ou vides, est d'autre part interdite: (a) avenue Laval, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Duluth; (b) square Saint-Louis, des deux côtés, entre la rue Laval et la rue Saint-Denis; (c)

On est trempé jusqu'aux os

On n'a pas de parapluie. Ça va bien quand il fait beau. Mais quand il fait de la pluie On est trempé jusqu'aux os.

Alceste dirait que ce sont là de bons vers parce qu'ils disent quelque chose. Ceux-ci expriment une vérité simple mais trop souvent oubliée. Le parapluie est nécessaire chaque fois qu'il pleut; et comme on n'est jamais sûr qu'il ne pleuve, on ne doit jamais sortir sans son parapluie. D'ailleurs, le parapluie a pour effet de chasser la pluie. En Angleterre, on sort constamment avec ce compagnon, tantôt malgré, tantôt obéissant, qu'on le porte au-dessus ou au-dessous de la tête. Or en Angleterre, il ne pleut pas plus qu'ailleurs, car le parapluie, encore un coup, chasse la pluie tout comme il protège contre elle quand il ne réussit pas à la chasser. Ce n'est pas de la superstition que de le croire, c'est de l'expérience. Cela est vérifié tous les jours. Mais que penser des imprudents qui sortent sans un livre dans leur poche? Savent-ils où leurs affaires les conduiront? Ils peuvent être tenus de faire antichambre? Au lieu d'étudier le dessin de la tapisserie et les lézards du plafond, ils pourront utiliser leurs loisirs, s'ils ont un livre. Il peut même leur arriver la veine des rois, la chose inespérée — ce siège dans le tramway. Que feront-ils le long de la route?

Notre service de librairie nient de recevoir des livres d'un format commode. Une dame peut les glisser dans sa sacoche et les en extraire au moment opportun. Il faut se les procurer pour ne pas s'ennuier en tramway ou partout où l'on doit stationner. En voici la liste:

Funérailles du R. P. Proulx

SON FRERE M. L'ABBE NICOLAS PROULX DE BURLINGTON A CHANTÉ LE SERVICE MGR DESCHAMPS Y ASSISTAIT AINSI QU'UN NOMBREUX CLERGE ET UNE GRANDE FOULE DE PAROISSIENS

Les funérailles du R. P. Aimé Proulx, de la Compagnie de Jésus, ont eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception, ce matin. De nombreux dignitaires ecclésiastiques, dont Mgr A.-E. Deschamps, vicaire général, des prêtres, des religieux de différents communautés assistaient au chœur. La nef était comble et des paroissiens, en grand nombre, ont aussi assisté à une messe célébrée dans le sous-sol.

Le frère du défunt, M. l'abbé Nicolas Proulx, curé de Burlington, a célébré le service assisté de M. l'abbé J.-E. Proulx, du séminaire de Nicolet, et du R. P. Papillon. Le R. P. Téléphore Filiatrault a recité l'office des morts, avant le service. Des membres du clergé et aussi plusieurs amis et paroissiens du défunt ont accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière de la maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet.

Cette banque canadienne

Brest, 1er, (S.P.A.) — Le magistrat Fournier qui préside le procès d'un Américain d'origine allemande, Max Jerome Phaff, qu'on accuse d'avoir participé à l'acte de piraterie commis contre le navire Mulhouse au large des côtes canadiennes, a déclaré ce matin que des agents transigent tous les jours des contrats au montant de plusieurs centaines de mille dollars, à New-York, pour introduire des liqueurs alcooliques aux États-Unis. Une importante banque canadienne accorderait tout le crédit désiré aux intermédiaires qui se spécialisent dans cette contrebande.

Le service Canado-Europe

Le Carmania et le Caronia, paquebots de vingt mille tonnes, de la compagnie Cunard, ne seront plus le service Canado-Europe l'année prochaine. La compagnie les affectera au service New-York-Europe. Les nouveaux transatlantiques Ascania et Aurania les remplaceront ici. L'Ascania et l'Aurania sont de quatorze mille tonnes.

En bas du pont

Campbellton, 1er, (S.P.A.) — Une auto est tombée en bas d'un pont, hier soir, et les trois occupants sont morts presque instantanément. Ce sont William Maloney, A.-J. Gaudet et Mme Ste-Croix, de Barachois, Qué.

Le R. P. Arcand nommé curé à l'Immaculée-Conception

On nous apprend que le R. P. Louis Arcand, ancien recteur du collège Sainte-Marie, succède au P. Proulx et est nommé curé à l'Immaculée-Conception.

La nouvelle est officielle

Ottawa, 1er (D. N. C.) — La nomination de M. Louis Boyer, c.r., à la Cour supérieure de Montréal en remplacement du juge Thibaultau Rivest nommé à la Cour suprême, a été annoncée officiellement ce matin.

Mort d'un vieux marin

Un ancien marin, le capitaine John Sullivan, de Melocheville, est mort hier à l'âge de 84 ans. Le capitaine Sullivan commandait le Chieftain quand il y a vingt-quatre ans, celui-ci remorqua les premières barges à passer par le canal Soutages.

Nommé juge en chef du Nouveau-Brunswick

Ottawa, 1er, (S.P.C.) — Le juge J.-H. Barry, de la division de la Cour du Banc du roi du Nouveau-Brunswick, a été nommé président des Cours de justice du Nouveau-Brunswick. Il succède au juge McKeown, nommé président du bureau des commissaires de chemins de fer.

UN CONTRAT FRAUDULEUX

Le juge Martineau a condamné Napoléon Tétrault à remettre à la Atlas Assurance Company le produit de la vente d'un immeuble à Mme veuve Ovide Charette.

Le juge Martineau a déclaré que Tétrault avait transporté une propriété à Tétrault, son beau-frère. La compagnie a demandé l'annulation de ce transport. Elle a soutenu que ce transport était frauduleux et n'aurait pu être évité à Gohier la charge de payer la dette qu'il devait envers la compagnie, vu que Tétrault savait que Gohier était en dette avec la compagnie et de plus en mauvaises affaires.

Tétrault a rétorqué que Gohier lui devait un fort dette et qu'il ignorait l'état de ses affaires et la dette contractée envers la Atlas Assurance.

Le chef libéral à la Chambre des lords

Londres, 1 (S.P.C.) — Le comte de Beauchamp a été élu pour succéder au vicomte Grey de Faldo en tant que chef des libéraux à la chambre des lords.

Aux Assises

Les causes de Jean-Christophe Charpentier, Léon Paul, François Joly, Albert Gervais, tous anciens gardes à la prison de Bordeaux, ont été renvoyées ce matin. Les gardes, sont accusés d'avoir favorisé l'évasion de Serafini. La cause de Charpentier a été remise au 10 octobre et les autres au 11 octobre.

Alphonse Denis a été trouvé coupable, ce matin, en cour d'assises, d'avoir fait des blessures corporelles à Roméo Amyot. La cause a été instruite en un quart d'heure. La sentence sera prononcée plus tard.

On a ensuite commencé l'instruction de la cause d'Oscar Paradis, tenu criminellement responsable de la mort de Mme Mary Fitzpatrick avec son camion automobile, par suite de négligence.

On remplace la couronne autrichienne

Vienne, 1 (S.P.A.) — À partir du premier janvier 1925, on remplacera à la couronne par une nouvelle monnaie. Après cette date, il sera illégal de donner les prix en couronnes. Le nouveau schelling qui remplacera la couronne, sera émis en argent et en papier. Il vaudra 10,000 couronnes actuelles.

La paroisse de Ste-Marie du peuple

Québec, 1 (D.N.C.) — Le nom de la nouvelle paroisse dont M. l'abbé E.-V. Lavergne est le curé fondateur sera Sainte-Marie du Peuple, nom d'une église de Rome.

Cours du change

COURS MOYENS LE 1ER OCTOBRE 1924

Londres	84.46 1/2
Paris	0.533
Bruelles	0.490
Rome	0.439
Genève	1.967
Amsterdam	33.55
Madrid	1.338
Stockholm	2.662
Christiania	3.429
Copenhague	3.744
New-York, pair à 1-32.	

Décès

COTE-FILIATRALT. — Est décédé, à l'âge de 76 ans, Hermeline Filiatrault, épouse de feu Adrien Côté. Les funérailles auront lieu à St-Barthélemy, jeudi matin, le 2 octobre.

RAYMOND. — A Montréal, le 30 septembre 1924, à l'âge de 39 ans, est décédé Madame J.-A.-H. Raymond, née Alice Levesque.

Sentences et acquittements

Le juge Monet a condamné Lucien Dubois, coupable d'avoir tenté de voler une auto à un mois de prison.

Il a condamné ensuite Ralph Collins, coupable d'avoir volé un sac de marchandises à la gare Bonaventure, à trois mois de prison.

L'enquête préliminaire de John Roberts, de L.-M. Roberts et A. Moisan, tous trois du journal "The Ax", qui devait avoir lieu ce matin, a été remise au 9 octobre prochain.

149 étudiants en droit

On compte cent quarante-neuf étudiants en droit à l'Université de Montréal, cette année. On en comptait cent trente-quatre pour l'année universitaire 1923-1924.

Une débâcle

</

LA SITUATION RELIGIEUSE EN FRANCE

Un appel de Mgr l'Evêque de Grenoble aux catholiques de son diocèse — Pas d'optimisme de commande! — Mgr Humbrecht provoque la création d'une Union des catholiques — Un programme d'action.

Le 7 septembre, à Notre-Dame de l'Osier Mgr Caillot, évêque de Grenoble, a prononcé une vibrante allocution dont nous extrayons ces passages: ... Catholiques, mes Frères pendant que nous sommes réunis ici, tous ensemble... savez-vous que la contrainte et l'angoisse, là-bas, au fond de quelques cloîtres de moniales, en plus d'une communauté religieuse ou d'une école tenue par des sécularisés jusque dans les foyers d'Alsace et de Lorraine, savez-vous, disiez, que l'angoisse étirent les âmes... car sous elles pèse la menace d'une reprise de la persécution, comme il y a vingt ans? ... Serait-ce encore possible? direz-vous. Les sectaires vous répondent: — Ainsi le veut la loi! — Eh! de quelle loi s'agit-il donc encore? Mais de la loi de 1901 contre les Congrégations en général, de la loi de 1904 contre l'enseignement congréganiste en particulier.

— Eh quoi! on ose reparler de ces anciennes lois forgées en un moment d'aberration, à une époque et sous un régime qu'un député de gauche, devenu depuis président de la République, avait flétri du juste nom de "régime abject"? ... LE REPRISSE DES LOIS SECTAIRES — Oui, braves gens, mais vous comptez sans la secte occulte qui, elle, n'oublie pas, qui, elle, ne s'accommode point de la paix religieuse, qui, elle ne fait que tramer dans l'ombre des projets de persécution, et qui sournoisement fait réapparaître au moment opportun, des textes de loi qu'elle a, du reste, elle-même fait voter... N'avez-vous pas entendu le 17 juin dernier, ou du moins dans les journaux la fameuse déclaration ministérielle annonçant en plein Parlement la reprise des lois sectaires de 1901 et de 1904 et leur application intégrale, même en Alsace et en Lorraine? ... Oui, alors que l'Allemagne elle-même, durant toute la période d'occupation, c'est-à-dire pendant quarante et des années, avait respecté dans les deux provinces annexées la liberté religieuse et scolaire, voilà qu'un gouvernement français menace de leur porter atteinte, et — ce qui aggrave encore la menace — tout cela en dépit des promesses les plus solennelles faites au nom de la France! ... Ecoutez plutôt le langage que tenait ce jour-là même qui prend aujourd'hui la menace à son compte, écoutez ce qu'il disait dans une conférence publique au lendemain de l'armistice, exactement le 22 novembre 1918: "La France respectera vos coutumes, vos traditions locales, vos croyances religieuses (ô frères retrouvés d'Alsace et de Lorraine)... Une telle promesse doit être tenue", ajoutait-il. Or, vous voyez comme il parle de la tenir aujourd'hui.

Seulement, les Alsaciens et les Lorrains ne sont pas gens à se laisser faire... En vérité, l'Alsace et la Lorraine nous donnent là une belle leçon et un précieux encouragement! ... Ce qui est certain, c'est que jusqu'à ce jour la menace n'a pas été mise à exécution. Il semble que l'on n'ose pas... Par contre, on ose ailleurs, à l'intérieur du pays. On essaye de se faire la main. Hier, c'était contre de pauvres Carisses, Clarisses d'Alençon.

PAS D'OPTIMISME DE COMMANDE — Prenez garde, catholiques. Une fois écartés les dernières Congrégations religieuses, ce sera au tour du clergé. S'il n'y a plus rien à nous prendre à notre liberté, et par conséquent à la vôtre aussi catholiques, c'est fatal, c'est logique, c'est de l'histoire, et puis, ainsi le veut la secte!... Cela vous paraît énorme. Cela vous ne pouvez pas le croire. Eh bien! n'attendez pas, pour le croire, que les choses arrivent, que les faits soient là, sous vos yeux, incapables, irréparables! Surtout, gardez-vous de cet optimisme de commande qui a fait dans le passé, un passé qui n'est pas très lointain, tant de dupes et de victimes. "Ils n'oseront pas", disaient-ils, ils ont osé, ils osent encore, allez! Car ils sont poussés par la secte dont ils sont, volontairement ou non, les dociles instruments, et la secte elle-même est l'instrument de l'ennemi infernal qui a juré haine à tout ce qui est catholique... Or, l'ennemi ne change pas, ni la secte non plus!

Catholiques, votre évêque vous en avertit. A vous de comprendre et de faire votre devoir. Les paroles que je prononce en ce moment sont graves. J'ai conscience de leur gravité, mais aussi de leur opportunité, de leur nécessité. C'est mon devoir de leur dire... UNE LETTRE DE MGR HUMBRECHT — Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, vient d'adresser à ses ouailles la lettre suivante: "Nul n'a oublié les menaces formulées par M. Herriot contre nos libertés religieuses, dans la déclaration ministérielle du 17 juin. Le silence qui, depuis ce jour, s'est fait au parlement sur les trois questions visées par le chef du gouvernement: suppression de l'ambassade du Vatican; application

stricte des lois contre les Congrégations; extension des lois laïques à l'Alsace-Lorraine" ce silence ne signifie pas l'abandon des mesures anticongréganistes annoncées par le président du Conseil. Il fallait aller au plus pressé. Et le plus pressé était la politique extérieure. Va-t-on passer à la seconde partie du programme: politique intérieure, luttes antireligieuses? Dans son discours de 25 août, M. Blum invite M. le président du Conseil à se mettre à l'oeuvre sans retard. Que se passera-t-il? Si le gouvernement veut attenter à nos libertés religieuses, quelle sera notre attitude? L'Alsace-Lorraine a déjà protesté, et sa protestation continue sans trêve, contre le sort dont on la menace. Il est évident que cette protestation énergique ne sera pas sans donner l'exemple d'une attitude ferme et patriotique. Sommes-nous prêts à suivre cet exemple? Nous avons besoin, dès aujourd'hui, de savoir sur qui nous pouvons compter demain. Demain, c'est-à-dire le jour où le gouvernement, sous une forme ou sous une autre, par mesure générale ou particulière, ouvrirait la persécution: l'expulsion d'Alençon et la menace faite à Evian nous disent assez que ce jour est arrivé. Catholiques de Franche-Comté et du territoire de Belfort, qui voulez à tout prix garder vos libertés, groupez-vous dans l'Union des catholiques. Son programme? Le voici: PROGRAMME DE L'UNION DES CATHOLIQUES Principes I. Les droits de Dieu officiellement reconnus. II. Le règne social de l'Evangile. III. Les droits des libertés de l'Eglise de France. Dès aujourd'hui, Français, nous voulons: 1. Le maintien de l'ambassade du Vatican; 2. Le respect de la parole donnée par la France à l'Alsace-Lorraine. Chefs de famille, nous voulons: 1. La suppression du divorce; 2. La répression de l'immoralité: journaux, romans, théâtres, cinémas, illustrés, conférences... 3. La protection accordée par l'Etat aux familles nombreuses; répartition plus équitable des impôts, subventions, vote familial... Catholiques, nous voulons: 1. L'abolition de toutes les lois d'exception (restitution des fondations, restitution du budget des cultes, restitution des presbytères, liberté pour les municipalités d'allouer des subventions tout en ne reconnaissant pas le droit des écoles athées, religieuses et égal à celui des écoles religieuses et catholiques et voulant toujours combattre la laïcité de l'Etat et de l'école... 2. Pour toutes les Congrégations, le droit d'exister et d'enseigner; 3. Pour tous les Français, le droit de faire élever leurs enfants dans l'école de leur choix. Admettez-vous ce programme? 1. A propager ces idées; 2. A prendre part aux réunions qui, dès cet automne, seront organisées dans tous les cantons du diocèse; 3. A empêcher la réalisation des mesures antireligieuses, antipatriotiques, antisociales et communistes par la diffusion de la bonne presse, des organisations de défense, une lutte sans merci contre le gouvernement acculé de la franc-maçonnerie et par tous autres moyens qui vous seront donnés en temps opportun par le comité de l'Union des catholiques? Si vous admettez ce programme, si vous êtes prêts à l'appliquer, veuillez apposer votre signature à la suite de cette déclaration. Vous feriez partie de l'Union des catholiques du diocèse de Besançon, et ensemble nous serons une force organisée et disciplinée. LOUIS, archevêque de Besançon.

Allez voir les "séries mondiales" Le nouveau train rapide du chemin de fer National du Canada, "The Washingtonian" permet aux fervents du baseball de se rendre à Washington sans changer de wagon-lit. Ce train fournit aussi un service de wagons-lits pour New-York par la commodité de ceux qui désirent assister aux toutes qui auront lieu dans cette ville. Pour autres renseignements, retenez de places, etc., s'adresser à l'Importeur quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, Tél. Main 3620. (réc.)

M. Meighen à Québec Québec, 1er. — M. Arthur Meighen, chef de l'opposition fédérale, sera l'hôte de l'Association de la jeunesse conservatrice à un dîner qui sera donné la semaine prochaine à Québec.

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria" Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge Mézès, le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour la dentition et des sirops calmants. Il ne contient aucun narcotique et ne provoque jamais d'éprouvé est décrit sur chaque paquet. Les médecins partout le recommandent. Celui qui vous avez toujours acheté porte la signature de

L'Allemagne et les Dominions

UN ARTICLE DU MORNING POST PRETEND QUE BERLIN EST EN NEGOCIATIONS COMMERCIALES AVEC L'AUSTRALIE

Londres, 1er. — Le correspondant politique du Morning Post, dit que ceux qui ont si joyeusement osé proposer au gouvernement britannique leur accord à la Conférence impériale, l'an dernier, verront bientôt les fruits de leur action. "On se demande si l'Allemagne, dans le moment, importe des Dominions britanniques, de grandes quantités de vivres et de matières premières, qu'elle obtenait autrefois de la Russie et d'ailleurs, dit le correspondant politique du journal. D'après le traité de Versailles, l'Allemagne sera libre incessamment de conclure des traités de commerce avec les autres nations. Elle avait jusqu'ici les mains liées en une certaine mesure."

"On dit dans les milieux commerciaux que des négociations ont été entamées entre l'Allemagne et l'Australie, dans le but d'accroître la consommation, par l'Allemagne, des produits du commonwealth, et de faire de l'Australie, un meilleur marché pour les produits allemands. "Le Canada trouve que l'Allemagne est une excellente cliente, et les autres Dominions, naturellement, peuvent juger comme l'Australie, que puisque la Grande-Bretagne leur refuse une préférence impériale, ils doivent jeter les yeux ailleurs pour leur commerce. "En 1898, au moment de la guerre tarifaire germano-canadienne, le ministre des finances canadien d'alors entama des négociations avec l'Allemagne, au sujet d'un traité entre les deux pays, mais il ne résulta rien de ces négociations. Les circonstances étant changées aujourd'hui, les hommes d'affaires en Grande-Bretagne se demandent si ces négociations ne pourraient pas être reprises."

La "Metropolitan Life Insurance Company" a donné son second banquet hier soir au Mont-Royal. Comme le nombre des employés et des invités est trop considérable pour être réuni en une seule fois, la compagnie a dû répéter la soirée de lundi. Le président général de la compagnie, M. Haley Fiske, a réouvert en substance le même discours que nous avons rapporté hier. En plus, il a insisté sur l'esprit de corps qui anime les représentants et tous les employés de la compagnie. Les principaux orateurs de la soirée ont été M. le sénateur Charles Beaudin, M. l'abbé Charles Beaudin, le sénateur Jean Denis et M. Jean Denis, député de Joliette, M. Alfred Durand, député de Laurier. Tous ont félicité la compagnie pour le travail d'assistance qu'elle accomplit envers ses porteurs de police lorsqu'ils sont malades. M. Beaudin a dit que la compagnie est une de ces oeuvres qui unissent les deux grandes contrées de l'Amérique du Nord. M. l'abbé Charles Beaudin a parlé du travail que les gardes-malades accomplissent. Il a rappelé avoir, pendant dix ans, desservi une paroisse d'ouvriers. Aussi connaît-il toute la valeur de l'oeuvre des gardes-malades qui se dévouent souvent d'une manière merveilleuse. Vous méritiez, leur a-t-il dit, la confiance de votre compagnie, de votre église et de votre pays. M. W.-D. Robb a dit que si le chemin de fer national avait une bonne organisation comme la "Metropolitan" — il l'a: s'il peut se perfectionner au point atteint par la grande compagnie d'assurance, — il le veut, il ne sera plus question de déficits dans l'administration de nos chemins de fer. Il a insisté sur l'importance d'augmenter notre population. Le député de Joliette, M. Denis, a parlé de l'idéal qui guide la compagnie, idéal qui n'a rien du désir de spéculation. Le député de Laurier, M. Durand, a dit que grâce à ses méthodes, la compagnie aide le peuple à augmenter son bien-être.

Le juge Martineau a condamné ce matin Henri et Hector Limoges à payer à Orphir Brunet, la somme de \$460. Brunet avait prêté à Henri et Hector Limoges la somme de \$500. Comme garant, il avait acheté les meubles des frères Limoges remboursables à même le prêt, avec la condition que les MM. Limoges pourraient les racheter en payant leur dette. Le demandeur a prétendu que les défendeurs au lieu de laisser les meubles où ils étaient s'en étaient emparés et qu'ainsi ils se trouvaient implicitement à les racheter. Comme question de fait l'un des défendeurs a donné son billet pour la somme de cinq cents dollars, sur lequel il a payé cent dollars. Le demandeur réclamait la balance. Le juge a rendu jugement pour \$460. \* \* \* Le juge Martin assisté d'un corps de jurés a entendu la cause de Peter Bondaruk contre J. Thouin. La motocyclette de Bondaruk et l'auto de Thouin sont venues en collision, le 3 novembre 1923, comme les deux voitures arrivant de deux directions opposées de la rue Sainte-Catherine, s'engageaient dans la rue Valois. Bondaruk a été blessé assez grièvement au point qu'il a perdu 25 pour cent de sa capacité de travail. Il prétend que l'accident est dû à la faute de Thouin qui allait à une vitesse exagérée. Thouin rétorque qu'il allait à une vitesse normale et que c'est le manque de jugement de Bondaruk qui lui a attiré sa mésaventure.

DEVANT LES TRIBUNAUX

On fétera M. et Mme Arthur Sauvé Comme nous le disions hier, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, fête son cinquantième anniversaire de naissance et son vingt-cinquième anniversaire de mariage. Vendredi à 9 heures, à Saint-Benoît, où M. Sauvé a habité pendant 18 ans, M. Elphège Filiatrault chantera une messe et M. l'abbé Noël Fautoux, confrère de classe du jubilaire, prononcera une allocution. Il y aura réception ensuite à la demeure de feu le Dr J.-A. Mignault. Samedi matin, à 9 heures 30, à Saint-Eustache où habite maintenant M. Sauvé, M. l'abbé Mignault, curé à Saint-Lambert, dira une messe pour les jubilaires. M. le chanoine Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, prononcera l'allocution. M. et Mme Sauvé recevront ensuite à leur résidence.

Le budget français

Paris, 30. (S.P.A.) — Le ministre des finances Clémentel a expliqué au comité des finances, hier matin, les grandes lignes du budget de 1925. Les estimés s'élèvent à 32 milliards et demi de francs. D'après le *Matin*, M. Clémentel aurait trouvé les 6 milliards nécessaires pour balancer ce budget. Il recevrait deux milliards des taxes existantes. Il économiserait deux autres milliards en réduisant les dépenses et il augmenterait certaines taxes pour obtenir les deux autres milliards nécessaires. Il augmenterait particulièrement l'impôt sur les profits des agriculteurs. Au-dessus de 21,000, les revenus des cultivateurs seraient imposés comme pour les commerçants.

Le départ du "Paris"

Le Paris, de la Compagnie Générale transatlantique est parti de New-York à 11 heures cet avant-midi pour Plymouth et le Havre. On note parmi les passagers: Mme Galli-Curci, son mari, Homer Samuels, son fils, Manuel Bérengrer, M. et Mme L.-J. Rivet et un grand nombre d'autres.



"Ce repas m'a dérangé aussi, mais j'ai pris la "Diapepsine" de Pape

Soulagement presque instantané de l'indigestion, des gaz, des brûlements d'estomac, de l'agreur, de l'acidité ou des dérangements d'estomac — N'importe quand

Rectifiez votre digestion et apaisez votre estomac rebelle en absorbant quelques comprimés de "Diapepsine" de Pape, n'importe quand. Aucun autre agent connu ne soulage aussi rapidement de la misère de l'indigestion, des gaz, des brûlements d'estomac, de la flatuosité, des gonflements ou de l'acidité. De plus le soulagement est agréable et ne produit aucun préjudice. Des millions de gens connaissent l'effet magique de la "Diapepsine" de Pape et la gardent toujours sous la main pour faciliter leur digestion, dans les cas où elles auraient trop mangé ou pris quelque chose de leur convenant pas. Paquets de 60 cents garantis par les pharmaciens de partout.

L'oeuvre de la "Metropolitan"

La "Metropolitan Life Insurance Company" a donné son second banquet hier soir au Mont-Royal. Comme le nombre des employés et des invités est trop considérable pour être réuni en une seule fois, la compagnie a dû répéter la soirée de lundi. Le président général de la compagnie, M. Haley Fiske, a réouvert en substance le même discours que nous avons rapporté hier. En plus, il a insisté sur l'esprit de corps qui anime les représentants et tous les employés de la compagnie. Les principaux orateurs de la soirée ont été M. le sénateur Charles Beaudin, M. l'abbé Charles Beaudin, le sénateur Jean Denis et M. Jean Denis, député de Joliette, M. Alfred Durand, député de Laurier. Tous ont félicité la compagnie pour le travail d'assistance qu'elle accomplit envers ses porteurs de police lorsqu'ils sont malades. M. Beaudin a dit que la compagnie est une de ces oeuvres qui unissent les deux grandes contrées de l'Amérique du Nord. M. l'abbé Charles Beaudin a parlé du travail que les gardes-malades accomplissent. Il a rappelé avoir, pendant dix ans, desservi une paroisse d'ouvriers. Aussi connaît-il toute la valeur de l'oeuvre des gardes-malades qui se dévouent souvent d'une manière merveilleuse. Vous méritiez, leur a-t-il dit, la confiance de votre compagnie, de votre église et de votre pays. M. W.-D. Robb a dit que si le chemin de fer national avait une bonne organisation comme la "Metropolitan" — il l'a: s'il peut se perfectionner au point atteint par la grande compagnie d'assurance, — il le veut, il ne sera plus question de déficits dans l'administration de nos chemins de fer. Il a insisté sur l'importance d'augmenter notre population. Le député de Joliette, M. Denis, a parlé de l'idéal qui guide la compagnie, idéal qui n'a rien du désir de spéculation. Le député de Laurier, M. Durand, a dit que grâce à ses méthodes, la compagnie aide le peuple à augmenter son bien-être.

Un Déjeuner appété avec le Bacon Tranché CONTANT

Rien de plus exquis. Demandez-le

HÔTEL PLACE VIGER SOUPER-DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS ORCHESTRE SPECIAL \$1.50 PLACES RESERVEES A MAIN 5720

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TYPOS Le syndicat catholique et national des typographes s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p. m. à la salle No. 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport de M. G. Tremblay, sur les activités du travail. Rapport des délégués au Conseil. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DES ARMATEURS Le syndicat catholique et national des armateurs ce soir se réunit ce soir, à 8 heures 15 p. m. à la salle No. 3, édifice des syndicats catholiques. Elections du délégué au Congrès de la Fédération des métiers de la construction. Rapport des délégués au conseil. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DES MENUISIERS Ce soir, à 6 heures 15 p. m. assemblée du Syndicat catholique et national des menuisiers. Rapport de M. R. Binette, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DU MAGASIN, NO. 1 Le syndicat catholique et national des employés de magasin no. 1 tient ce soir, une assemblée de grande importance à la salle municipale, édifice des syndicats catholiques. Election des officiers. Les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DES CORDONNIERS Avis officiel est donné aux membres des trois syndicats locaux de cordonniers qu'il y aura ce soir, à la salle No. 2 de l'édifice des syndicats, assemblée générale pour l'élection des membres de l'exécutif et de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Des déclarations de Max Jérôme Phaff

Paris, 1er. (S.P.A.) — Max Jérôme Phaff, qui est présentement à subir son procès pour piraterie en haute mer, à Paris, a fait des révélations intéressantes. Phaff aurait pris le navire français *Mulhouse*, à l'abordage, et aurait volé 30,000 caisses de boissons alcooliques. Phaff a déclaré qu'il n'avait pas besoin de faire de la piraterie pour son commerce vu que une banque canadienne lui avançait de larges sommes qui parfois allaient jusqu'à cent mille dollars et plus. Il a aussi déclaré qu'un homme, actuellement détenu à Montréal pour piraterie, lui avait volé de son navire, le "Lutzen", vingt mille caisses de whiskey. On sait que Samuel Forde est accusé d'avoir volé vingt mille caisses de liqueurs à bord du "Lutzen" et qu'il doit subir son procès.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale J.-PAUL VERMETTE AUDITEUR ET ADMINISTRATION GENERALE CHAMBRE 707, IMMEUBLE "POWER" Rés. Tél. E. 5153 Tél. Main 2383

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE AVOCATS 30, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4062-3 Joseph Archambault, C.R., M.F. Emile Marcotte, LL. B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL. AVOCAT Bureau du jour: 59, rue Notre-Dame ouest Immeuble Duluth, chambre 21 Tél. Main 5228 Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord. Jacques Cartier, LL. L. Tél. Main 5328 Jean-Victor Cartier, LL. L. L.-J. Barcelo, LL. B.

CARTIER ET BARCELO AVOCATS Chambre 706A Immeuble "Power" 83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard. Edifice du Crédit Foncier — Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS 74, rue Saint-Jacques P. St-Germain, LL. L., L. Guérin, LL. L., P. Panet-Raymond, LL. L.

VANIER & VANIER AVOCATS Anatole Vanier Guy Vanier 74, rue Saint-Jacques 97 rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT ET PROCUREUR 100, rue Saint-Jacques MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCAT 43, Côte de la Place d'Armes Chambres 420 et 421 Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR de l'Étude Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent Immeuble Morin, 111 Côte de la Montagne Téléphone 512 et 213 QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L. AVOCAT-PROCUREUR Etude Mercier, Mergier et Sauvage 71a, St-Jacques, Main 3257 1653 Papineau. Bureau du soir, Amherst 2765

Domicile: 1867, Ste-Catherine Est Téléphone Clairval 0466 RAYMOND GODIN, B. A. LL. L. AVOCAT 30, St-Jacques — Tél. Main 4062

Tél. Main 2338 Arthur Laramée AVOCAT 180, rue Saint-Jacques - Montréal

COMPTABLES P.-A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant) Édifice "Montreal Trust" 11, Place d'Armes Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE COMPTABLES CERTIFIES VERIFICATEURS J.-T. Raymond, L.A., A.-J.-M. Petrie, L.A. Suite 909-910, rue Saint-Jacques Montréal TEL. MAIN 2758

DR ALBERIC MARIN 295, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 5158 Montréal

ASSURANCE Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances 232, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

Navire "Montlaurier" DE QUEBEC, JEUDI LE 2 OCTOBRE. Le navire "Montlaurier" partira de Québec jeudi le 2 octobre. Les passagers qui s'y seront inscrits trouveront place à Montréal sur le train régulier du Pacifique Canadien No. 358 qui partira de la gare Windsor à 11.30 p. m. mercredi le 1er octobre et sur le train No. 350 "Le Frontenac" qui partira de la gare Windsor à 9.00 a. m. jeudi, le 2 octobre, les deux trains se rendant directement à la gare du Palais à Québec. Les wagons transportant les passagers du navire et leurs bagages seront conduits rapidement de la gare au quai du navire dès leur arrivée à Québec. (réc.)

DENTISTES Heures de bureau: Tél. Bell Est 2803 9 a.m. à 9 p.m. Rés. St-Louis, 6486 Consultez le J.-E. LAMONTAGNE, L.C.D. CHIRURGIEN-DENTISTE 5 bureaux à la disposition de ma nom-bruse clientèle. Traitements à domicile 854 EST, RUE ONTARIO MONTREAL

DR AD. L'ARCHEVEQUE CHIRURGIEN DENTISTE Téléphone 1361 488, Parc LaFontaine Montréal

PROFESSEURS INSTITUT LAROCHE ENRG. Cours classique — Brevets Cours commercial 303, RUE SAINT-DENIS (En face du théâtre St-Denis)

DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE Cours préparatoires du professeur RENE SAVOIE I. C. et I. E. Bachelier en arts, sciences appliquées Cours classiques cours commercial, leçons particulières. Entrée des élèves en tout temps. Prospectus envoyés sur demande. 238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6142 Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH 259, RUE ONTARIO EST Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal. Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN? NOTAIRES

L.-D. CLEMENT NOTAIRE 30, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 5558. Rés. Westmount 1190

Placements d'argent. Organisation de Compagnies HORACE LIPPE NOTAIRE 11, Place d'Armes. Tél. Main 3228 Administration de propriétés, etc.

RELIEURS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS VILLEMAIRE & FRERE REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE Main 1755. 27, Notre-Dame E

RELIEURS & REGLEURS CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Ltée Réglage et couverts à feuilles mobiles de tout genre. Main 0956. 7 est. Notre-Dame

MEDECINS DR J.-M.-E. PREVOST Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York Clinique privée pour le traitement des maladies internes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes. 460, rue Saint-Denis, Montréal TEL EST 7580

CADRES! MIROIRS! MOULURES! La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC. Gros et Détail Bureau et Magasin: Manufacture: 58, rue St-Laurent, 7, rue Clark MONTREAL, QUE. Téléphone: Plateau 7217-7218

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE L.-L. LAFLEUR, L'EE Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC. 366, Notre-Dame Ouest TEL. MAIN 6107

Entrepôt: BOULEVARD DECARIE Téléphone Westmount 1620 Clément, Brigue, Sable, Bois, Charbon, Foin, Grains, Glace.

percepteur des douanes à Toronto. Cette commission a été constituée à la dernière session pour étudier les différents modes d'impôts en vue d'améliorer et de simplifier le régime fiscal actuel. Conducteur attaqué et détrossé Léo Landry, 22 ans, 2943, rue Saint-Dominique, conducteur de tramway, a été attaqué par quatre jeunes gens, hier soir, rue Saint-Denis, en face de l'hôpital Sainte-Justine, et s'est fait détrosser d'une somme de \$22.

M. Victor Brault est de retour M. Victor Brault, baryton canadien-français, vient de rentrer à Montréal après quelques années d'études musicales à Paris. Il enseignera le chant au conservatoire de musique de l'Université de Montréal.

Aucune nomination n'a encore été faite Ottawa, 1er — Aucune nomination n'a encore été faite à la commission fédérale des impôts. On mentionne M. J. Bertram,

# Page du Foyer

## Le nettoyage des tapis

L'automne ramène l'exquise période des grands ménages. Bénissons cependant les jours d'aujourd'hui. Nous ne songeons plus à décoller les tapis et à les descendre dans la cour pour les battre à tour de bras et à tour de bâtons, distribuant aux quatre vents nos microbes et nos poussières.

Le "vacuum" nous sauve. Ceux qui n'en ont pas en louent à l'occasion pour quelques sous. Mais le vacuum aspire la poussière sans laver les tapis, et le tapis a besoin d'être lavé. Nous le laverons donc... oui. Pour de très grands tapis, ce serait un peu long. Ceux-là, nous les enravons au dégraisseur. Mais tous ceux qui sont d'une grandeur moyenne seront lavés à la maison. Voici le procédé.

D'abord le nettoyer au "vacuum". Ensuite dissoudre sur le feu dans deux pintes d'eau un carré de savon

blanc. Faire refroidir la solution, puis dans un bol, en mettre une très petite quantité à la fois, que vous ferez mousser comme du savon à barbe, en y ajoutant de l'eau chaude. Avec une brosse douce, appliquer cette mousse sur un petit coin de tapis. Frotter d'un mouvement circulaire plutôt léger. A mesure qu'un coin est lavé, le rincer avec une éponge trempée d'eau chaude. Il faut bien rincer et ne laisser aucun savon. Changer constamment l'eau du rinçage. Sécher sur une corde mais à l'abri du soleil. Quand le tapis est bien sec, le brosser avec soin.

C'est tout. On assure que le tapis redevient brillant comme un neuf.

Pour un nettoyage moins important, on peut se contenter de brosser avec une brosse trempée dans de l'eau où vous mettez de l'ammoniaque. Ceci donne encore d'assez bons résultats et ravive les couleurs.

Cousine Gillette.

## COURS DU SOIR

### A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Nous avons l'avantage de posséder une école supérieure de commerce, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, fondée et subventionnée par le gouvernement de la province. Son directeur, M. Henry Laureys, remarquait récemment que, malgré les progrès très sensibles de ces dernières années, le nombre des élèves inscrits devrait être beaucoup plus considérable dans une agglomération de près d'un million d'habitants. Cette institution compte les spécialistes les plus réputés parmi ses professeurs. Elle n'a pas voulu que son enseignement soit limité aux jeunes gens pouvant étudier le jour. Elle étend à tous les travailleurs, en organisant, depuis cinq ans, des cours libres le soir.

Ces cours s'adressent aux employés de commerce qui désirent parfaire leur instruction et, en général, à tous ceux qui ont de l'ambition et veulent améliorer leur situation. Parmi ceux-là les instituteurs, appelés par leurs fonctions, à enseigner la comptabilité, les mathématiques commerciales et financières, etc., trouvent le plus grand bénéfice à s'inscrire aux cours réguliers du soir. Après deux ans, l'Ecole décerne un certificat d'études dont la valeur est reconnue tant par les hommes d'affaires de Montréal que par les autorités scolaires de toute la province.

Les patrons trouveront avantage à suivre les cours de droit commercial, d'organisation des entreprises modernes, de comptabilité supérieure, etc. Ils seront mieux outillés, dans ces temps de crises, pour faire face aux difficultés de plus en plus grandes qui surgissent à tout instant.

Ceux qui ont le noble idéal de l'instruction, pour eux, leurs enfants et leurs employés devraient sans tarder, prendre les renseignements nécessaires cette semaine, dernière avant l'ouverture des cours, le lundi 6 octobre, à 7 heures du soir.

Terminez en annonçant que tous ces cours sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

(Communiqué)

## Conseil des Arts et manufactures

### LES COURS DE MODELAGE COMMENCERONT LE 7 OCTOBRE AU MONUMENT NATIONAL

Le cours de modelage donné par le Conseil des arts et manufactures, au Monument National, sera ouvert au public le mardi, 7 octobre, à 7 heures 30 du soir.

Cette classe a pour but de donner l'enseignement nécessaire aux élèves qui ont des connaissances du dessin, particulièrement aux sculpteurs de différentes spécialités, peintres et dessinateurs. C'est en modelant que l'élève se rend habituellement à la composition de la sculpture et du dessin et devient plus facilement maître de son art. La méthode employée met l'élève en état de travailler facilement et devient plus familier avec la forme.

Les élèves qui suivent ce cours doivent posséder quelques notions de dessin à main levée; pour les sculpteurs de pierre, cependant, cette condition n'est pas strictement exigée.

Nos sculpteurs bien connus, MM. Elzéar Soucy et Henri Hébert, R.C.A., anciens élèves du cours, sont les professeurs, qui seront présents le mardi soir, 7 octobre, pour recevoir ceux qui désirent suivre les leçons. En attendant, l'on peut se faire inscrire, le jour, au bureau général du Conseil, chambre quatre, Monument National.

## COURS DE LITHOGRAPHIE

Le cours de lithographie donné par le Conseil des arts et manufactures au Monument National sera ouvert le mardi, 7 octobre, à 7 heures 30 du soir.

L'objet de cette classe est de donner aux apprentis, aux ouvriers des établissements de lithographie, une occasion de s'instruire et de s'exercer à des travaux qu'on ne leur permet pas de faire dans les ateliers où ils sont employés.

L'enseignement commence par la préparation de la pierre lithographique, et continue régulièrement, jusqu'à ce que l'élève soit capable de finir un dessin sur la pierre, prêt pour impression. On enseigne la gravure sur la pierre ainsi que le dessin au crayon et à la plume.

Le cours est ouvert à ceux qui sont suffisamment avancés en dessin pour les mettre en état de suivre les leçons avec avantage; pour ceux dont l'emploi demande une connaissance du dessin, l'enseignement leur est donné afin de les

## L'opération que j'ai évitée



MME IDA M. COFFMAN SIDLÉ, ILL.



S'IL est une chose qu'une femme craint plus qu'une autre, c'est une opération chirurgicale, et il est très décourageant d'entendre dire qu'elle est nécessaire.

Les hôpitaux sont des institutions admirables, et plusieurs des opérations sont sans doute nécessaires. Cependant, des centaines de femmes nous écrivent que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham les a ramenées à la santé, après qu'une opération avait été jugée à propos.

Naturellement, toute femme souffrant comme Mme Coffman désire éviter l'opération, si possible, et les femmes partout, liront avec intérêt ce qu'elle écrit:

### Lettre de Mme Coffman

Sidell, Ill.—"J'étais une ruine nerveuse. Je ressentais toujours une douleur au côté gauche, mais parfois, elle était presque insupportable, et je n'aurais même pas les couvertures du lit sur moi, la nuit. J'avais été malade sept ans, mais ce fut pire les derniers 18 mois, j'étais devenue si épuisée que je ne m'occupais plus de personne, et aurais préféré mourir. Je ne pouvais travailler sans aide, et le docteur dit que la seule chose à faire, était une opération. Ne voulant pas consentir, mon mari m'apporta du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me priant d'en prendre. J'en ai pris 14 bouteilles et je me sens rajeunie de 10 ans. La vie est remplie d'espoir, je fais mon ouvrage et, cette année, j'avais un grand jardin. J'aurai toujours du Composé Végétal sous la main, et quand mes deux fillettes seront d'âge, je leur conseillerai d'en prendre."—Mme Ida M. Coffman, R.R. No. 2, Sidell, Illinois.

### Une femme d'Alberta évite l'opération

Provost, Alta.—"J'étais bien malade et souffrais parfois des douleurs affreuses, et ne pouvais rien faire. Le docteur dit qu'il faudrait subir une opération. Ayant lu dans les journaux, des témoignages sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'en ai pris sur le conseil d'une amie. Trois bouteilles m'ont rendue bien mieux, et j'ai une petite fille de 4 mois. Je fais mon ouvrage et aide un peu à celui de la ferme. Je recommande le Composé Végétal à mes amies, et vous pouvez utiliser cette lettre-témoignage."—Mme A. A. Adams, casier 54, Provost, Alberta.

Avant de consentir à une opération les femmes devraient essayer le

# Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

## Conseils pratiques

### POUR LES VERRES DE LUNETTES

Préparez un liquide moitié eau moitié ammoniaque de cuisine. Une ou deux gouttes sur chaque verre qu'on frotte ensuite avec un linge fin, les rendent clairs et brillants.

### QUAND LE RECHAUD EST GRAISSEUX

Pour enlever les taches de graisse d'un réchaud ou d'une cuisinière, frottez-les avec un torchon imbibé de pétrole.

### TACHES SUR LE PAPIER DES MURS

Pour enlever des taches de graisse du papier de tapissier, égraissez sur les dites taches du carbonate de magnésie, enlevez au bout de vingt-quatre heures, les taches auont disparu.

### BOUILLIRE BRULEE

Si votre bouillire en aluminium est brûlée, retournez-la sur la flamme de votre réchaud à gaz pendant quelques minutes. Elle redeviendra comme neuve.

### Un euchre de la garde Montcalm

La garde indépendante Montcalm organise, pour samedi le 4 octobre prochain dans la salle de l'Union belge, angle Ste-Catherine et Dorion, un euchre avec musique sauterie.

### A la chapelle de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST

Jeu de nuit, veille du premier vendredi, heure sainte de 8 à 9 heures; chapellet, cantiques, office du Sacré-Coeur, réception des nouveaux zélés, salut. Vous êtes priés d'y assister.

Les réunions à l'Ouvrier des pauvres ont commencé aujourd'hui à 2 h. 30 et se continueront tous les mercredis jusqu'à Pâques. Les dames et les jeunes filles qui voudront bien continuer à prêter leur concours et à amener leurs amies, seront les bienvenues. Nous remercions avec reconnaissance les vêtements usagés.

### Un couvent et hôpital sur la côte nord

Québec, 1er. (D.N.C.) — Clarke City et les Sept-Îles auront un couvent et un hôpital dirigés par des religieuses franciscaines. Sept religieuses se sont embarquées hier à bord du North Shore pour leurs nouveaux postes.

### Mise au point

Une ligne sautée dans la mise en page du Devoir d'hier, rend intelligible la nouvelle au sujet de Me J.-N. Pruneau. Il faut lire que le conseil du Barreau de Montréal a résolu de réinstaller Me J.-N. Pruneau qui avait été suspendu au mois de juin dernier.

## PETIT CARNET

### GADOURY-DESHAIES

Le mariage de mademoiselle Jeannette Gadoury, fille du docteur et de madame J.-O. Gadoury avec monsieur J.-L. Deshaies, architecte, sera célébré samedi matin, le 4 octobre à 7 heures du matin en l'église du Sacré-Coeur. Pas de faire-part.

### Le carillon de St-Arion

La Société Canadienne d'Opérette donnera les 4 et 6 novembre prochains Le Carillon de Saint-Arion, opérète en trois actes de Gaston Meynard. Cette opérète sera jouée pour la première fois à Montréal et le public entendra cette fois une oeuvre des plus gaies et des plus intéressantes. La distribution aussi ne manquera pas d'intéresser les amateurs de l'opérette car nous verrons dans Le Carillon de Saint-Arion les meilleurs artistes de la Société Canadienne d'Opérette.

L'orchestre nous promet de grandes surprises. On fait broser de nouveaux décors. Rappelons que La Société Canadienne d'Opérette est une oeuvre qui travaille au développement des notes.

## Il y a dix ans

Le Devoir, jeudi, 1er octobre 1924. Dans un premier Montréal (Edouard VII) — un monument — une leçon, M. Henri Bourassa rappelle l'oeuvre de pacification d'Edouard VII, à l'occasion de l'érection à Montréal d'un monument au "Roi de la paix".

Une lettre de M. C.-H. Cahan. — Dans une lettre au rédacteur du Devoir, M. Cahan déclare que le Canada doit participer à la guerre européenne, au côté de l'Angleterre.

La guerre. — Malgré le grand secret qui entoure les opérations en France, on conclut que la bataille de l'Aisne se terminera comme celle de la Marne et que l'ennemi devra rebrousser chemin, définitivement cette fois.

### Pour s'être approprié une maison

Paul Bélanger et Hermas Hay ont été condamnés à 18 mois de pénitencier hier pour s'être approprié une maison. Un nommé Wickham avait abandonné son logis pour aller demeurer à Outremont. Un mois plus tard en passant devant son logis délaissé, il n'en a vu que les fondations. Il a appris par la suite que les deux prévenus avaient vendu la boutique à un nommé Barbarino pour \$150. Ce dernier l'a fait démolir ignorant qu'il détruisait ainsi le bien d'autrui.

### Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

## La Bonne Cuisine

### PATE DE SAUMON

Couper en fins morceaux échalotes, carottes, ajouter thym et laurier plus une baie de genièvre, faire roussir dans un peu de beurre, y roussir également 8 cuillerées de farine Caroline, puis mouiller avec un court bouillon dans lequel auront cuit quelques parures de poisson (tête, arêtes et queues), cuire à couvert trois quarts d'heure et laisser refroidir.

Mélanger ce riz froid à une livre de chair de saumon débarrassée de ses peaux et de ses arêtes, à une livre de chair de brochet; mouiller avec la cuisson très réduite des arêtes des poissons desséchés. Le mélange étant bien opéré, faire cuire doucement, vérifier l'assaisonnement et relever avec un verre à liqueur de genièvre, travailler à la cuiller en bois, lier avec un jaune d'oeuf et verser en tassant bien dans une terrine beurrée; cuire trois quarts d'heure au four ou au bain-marie, faire refroidir et servir avec gelée.

Pour rendre ce plat plus décoratif on peut le présenter coupé en tranches avec de la gelée de poisson hachée.

### PUREE D'ENDIVES

Cuire à l'eau bouillante salée un kilogramme d'endives de petites dimensions, les égoutter et les passer avec un tiers de leur valeur de pommes de terre très farineuses cuites à l'eau salée; la purée étant très homogène, la lier avec un peu de crème double et un petit oeuf de beurre.

### SALADE DES QUATRE RACINES

Cuire à grande eau bouillante, salée, une livre de carottes, la moitié de leur poids de salsifis que l'on coupera en morceaux d'un centimètre de longueur et que l'on cuira dans de l'eau légèrement vinaigrée et additionnée d'un peu de farine, quantité égale de topinambours coupés en dés de même grosseur que celle des carottes; ces trois éléments étant cuits à point et séparément, les lier dans un saladier avec une bonne sauce mayonnaise dans laquelle aura été introduite une cuillerée de moutarde; ajouter quantité égale à celle des topinambours de dés de betterave cuite, décorer de cerfeuil et d'oeufs coupés.

## Le Triomphe

est un jambon CONTANT Il est délicieux et économique EXIGEZ-LE

## Le Beurre Triomphe

de CONTANT Demandez-le. Qualité insurpassable

## Feuilleton du "DEVOIR"

# TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

21 (suite)

Elle y trouva la confirmation de ce qu'elle connaissait déjà: la pauvreté de sa tante. Tout était d'une simplicité primitive; rien, ni dans les tapisseries, ni dans les tentures, ni dans l'ameublement, n'eût attiré l'oeil d'un artiste ni les desirs d'une nature tant soit peu amie du confortable... Seulement Odette s'arrêta un peu plus longuement dans la chambre de Geneviève; elle se pencha sur les rayons de la bibliothèque et une lueur brilla dans son regard.

Tout cela est du sérieux, du

bien et du bon! murmura-t-elle. Mère Saint-Antoine serait-elle heureuse de lire ces livres-là!

Elle redescendit, légère comme un papillon. Avec sa taille svelte, ses cheveux aux reflets d'or et son charmant sourire, elle ressemblait à l'incarnation de la jeunesse et du bonheur hantant par miracle des ruines désolées. Il y avait, à l'entresol, une pièce où Odette n'avait pas encore pénétré; le salon. Elle y entra. C'était un appartement frais et clair. Deux fenêtres largement ouvertes donnaient sur l'étang; quelques fauteuils et quelques chaises se groupaient d'un air familier autour de deux tables gar-

nies de volumes, d'albums et de gravures. Une terre cuite, représentant Jeanne d'Arc, se dressait sur la cheminée entre deux petites potiches assez originales. Le tapis fond chamois et le papier de même nuance qui revêtaient les murs paraient jolis à Odette. Enfin, il y avait le piano, un bon instrument dont la jeune fille tira quelques accords doux et prolongés.

Evidemment, tant Geneviève avait tenu à soigner son salon. L'extrême simplicité de cette pièce n'excluait point un certain charme... — C'est dommage qu'il manque quelque chose, se disait Odette. Quoi donc? Ah! j'y suis: il n'y a pas de fleurs!

Et, tout à coup, une impression jusqu'alors vague et indéterminée se précisa dans son esprit... Pas de fleurs à Châteauevert! Non, pas une! En cette saison où les roses foisonnaient aux jardins et se pressaient en bouquets aux façades des maisons; où les lis ouvraient leurs coupes virginales; où les oeillets étaient toutes les richesses de leurs robes panachées; où les coquelicots parsemaient les blés mûrs de taches écarlates; où les grands bleuets et les grandes marguerites se mêlaient dans les champs aux

touffes de lisérons, de mauves et de boutons d'or! Pas de fleurs au manoir! à quoi pensait donc tante Geneviève?

Odette allait changer tout cela! Elle allait fleurir ce joli petit salon si digne d'une parure fraîche et riante.

Vite elle fut prendre son grand chapeau à une patère du vestibule; et, tout en le fixant sur ses cheveux châtains, elle dit à Lucas qui se trouvait près d'elle:

— Est-ce que vous n'avez pas un jardin ici?

— Y a le potager, Mamzelle; je croyais que vous l'aviez vu.

— Oui; mais un parterre? des fleurs? des roses?

— L'ancien jardinier hochait la tête. — C'est inouï, poursuivait Odette. Tante Geneviève n'aime-t-elle donc pas les fleurs?

— Faut croire.

Mais Odette ne croyait point cela. En cinq minutes elle fut hors de l'avenue. Un champ de blé se trouvait en face d'elle; elle en poussa la barrière qui cédait; puis elle commença son ample cueillette de bleuets, de marguerites et de coquelicots... De temps en temps elle s'arrêtait pour éponger son front humide, car le soleil d'ontze heures

envoyait dans l'air une chaleur implacable. Enfin, la jeune fille sortit du champ pour aller cueillir à côté, sur la berge, de grands lisérons blancs délicatement veinés de violet.

— Mademoiselle?... dit une voix derrière Odette.

Elle se retourna et rougit prodigieusement, confuse d'être surprise en un pareil désordre. Son grand chapeau était de travers, des boucles folles voltigeaient autour de son visage, et sa main gauche relevait un pan de sa robe où s'élevait sa riche moisson fleurie.

— Monsieur, balbutia-t-elle, essayant de remettre son chapeau dans la position normale... Mais le rebelle couvre-chef ne quitta la droite que pour se rejeter à gauche!

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, fit l'inconnu s'inclinant d'une façon simple et respectueuse. N'avez-vous point vu passer une dame par ce sentier, il y a près d'un quart d'heure?...

— En ai vu plusieurs, Monsieur, répondit-elle avec un petit sourire, et donnait un léger coup à ce matelot-croisé chapeau qui s'en retourna à droite. Comment était celle que vous cherchiez? — Moyenne, blonde, environ tren-

te ans, une robe beige, un binocle... — Un binocle, c'est cela! Out, Monsieur, elle y était.

— Merci, Mademoiselle.

Il salua de nouveau et s'éloigna, non sans avoir glissé un regard admiratif sur Odette qui formait, à son insu, un tableau digne d'être reproduit par un peintre... Elle, de son côté, suivait de l'oeil ce jeune homme, dont les nobles traits et la tournure fière et martiale révélaient de prime abord la distinction.

— Qu'il a dû me trouver sotte!... pensa-t-elle. Ça m'ennuie, il l'a! Si poli, si bien élevé!... Je ne le connais pas, mais c'est égal... Aussi, pourquoi ce vilain chapeau... Les trois premiers coups de l'Angelus sonnèrent à l'église... Midi! l'heure du déjeuner!... Odette fit un bond et courut presque, à travers l'avenue, jusqu'à la porte du manoir. Bien qu'elle eût semé des fleurs au passage, elle en avait encore plein sa robe quand elle s'encadra, rieuse, dans la baie ouvrant sur le salon.

Dans ce salon, il y avait déjà quelqu'un.

— Voyez, Geneviève, s'écria Odette; voyez les belles fleurs que j'apporte!

Geneviève se détourna un peu, jetant un regard morne et indifférent sur la gerbe champêtre.

— Je vois les mettre ici, continua Odette, désignant les potiches. Vous voulez bien?

— Oh! comme il vous plaira... Non, Geneviève, artiste et poète, n'aimait plus les fleurs... Leur fraîcheur éclatante, leur doux épanouissement l'attristaient en vertu de ce qu'elle ne saurait pas dire, mais elle ne saurait pas dire non plus, car rien ne peut détruire la délicatesse du goût chez ceux qui l'ont reçue. Elle dit doucement: — Jolie toilette; qui donc vous habille?

— Moi!!! s'écria Odette dans un rire perlé.

(A suivre)

"Tante Geneviève" est en vente au Devoir, 1 vol cartonné, 254 pp, 50 sous au comptant, 55 sous franco. Service de librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), G. GEORGES PRÉLÉTIEN, administrateur et secrétaire.

COMMERCCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 3 columns: Item, 1924, 1923. Rows include Butter, Cheese, Eggs, etc.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Oulivier; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs: 1ère qualité, 85.40; 2ème qualité, 87.90; Forte, à boulanger, le baril, 87.70.

OEUF

Oeufs Chanteclerc, 53c; Extra frais, 50c; Extra frais d'entrepôt, 43c; Premiers frais, 37c; Seconds frais, 32c.

BEURRE

Beurre frais: Crémierie no 1, 37c; Crémierie no 2, 36c; Crémierie no 3, 35c; Crémierie no 4, 34c.

FROMAGE

Fort, à la meule, 24c; Au morceau, 25c; Doux, à la meule, 18c; Au morceau, 19c; Oka, 32c.

MIEL

Blanc, en gâteau, 23c; No 1, 20c; No 2, 19c; Miel côtelé: Brun, enseau de 60 livres, la livre, 9c; Brun, enseau de 5 1/2, la livre, 10c; Blanc, canistre de 5 lbs la livre 11c; canistre de 2 lbs 1-2, la livre 14c.

SAINDOUX

En tinette, 18c; Enseau, 18c; Bloc d'une livre, 20c.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre de Montréal, le sac de 80 livres, 70c; Pommes de terre du bas St-Laurent, le sac de 80 livres, 85c.

LES ENCHERES

St-Pascal, 1er — A l'enchère tenue ce matin à 10 heures 300 colts de beurre à 35 c. la livre; à Gunn Langlois; on a aussi vendu 120 meules de fromage à 16c. 5-8, la livre.

Dividendes payables

Les dividendes suivants deviennent échus aujourd'hui: Pacific Canadian, 2 1/2 pour cent; Mackay Co., 1 3/4 pour cent; Dominion Glass, 1 3/4 pour cent; Dominion Textile, 8c; Winnipeg Electric Railway de préférence, 1 3/4 pour cent; Provincial Paper, 1 1/2 pour cent; Twin City de préférence, 81.75; Gouds Mfg., 1 1/2 pour cent; Abitibi, préférence, 1 3/4 pour cent; Ottawa Traction, 1 pour cent; Brazilian de préférence, 1 1/2 pour cent; Goodyear de préférence, 1 3/4 pour cent; arriage, 1 3/4 pour cent; Dominion Cannery, préférence, 1 3/4 pour cent; Goodwins de préférence, 1 3/4 pour cent; Woods Mfg., 1 3/4 pour cent; Ogilvie Flour, 3 pour cent; boni, 13 pour cent; Illinois Power, 1 3/4 pour cent; Dominion Bank, 3 pour cent; Molsons Bank, 3 pour cent; Bank of Nova Scotia, 4 p.c.; Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, 82.50; National Breweries, 11c; préférence, 1 3/4 pour cent; Canadian Locomotive, 1 pour cent; Can. Westinghouse, 2 pour cent; Ottawa L. H. & P., 1 1/2 pour cent; préférence, 1 3/8 pour cent; Holt Renfrew, préf., 1 3/4 pour cent; West Kootenay de préférence, 1 3/4 pour cent; Belgo-Canadian Paper de préférence, 1 3/4 pour cent; Porto Rico de préférence, 1 3/4 pour cent; Toronto Mortgage, 2 1/2 pour cent; Bird & Son de préférence, 1 3/4 pour cent; Donnacana Paper de préférence, 1 3/4 pour cent; Pacific Burt, 1 1/2 pour cent; de préférence, 1 3/4 pour cent; F.N. Burt, 2 1/2 pour cent; Can. General Electric, préf., 1 3/4 pour cent; Price Bros., 1-2 de 1 pour cent; Montreal Tramways, déb.int., 2 1/2 pour cent; Frontenac Breweries, préf., 1 3/4 pour cent; Brit. American Oil, 2 pour cent; Illinois Traction, préf., 1 1/2 pour cent; Illinois Power, 1 3/4 pour cent; pref., 1 1/2 pour cent; F.N. Burt, 2 1/2 pour cent; Can. Connec. Cotton, préf., 2 pour cent.

Les obligations de Sherbrooke

Sherbrooke, 1er. — Un plébiscite sera tenu le 20 octobre, au sujet d'une émission d'obligations de \$600,000.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Le service des statistiques de la maison René-T. Leclerc, Inc., nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés au Canada du 22 au 29 septembre:

Table with 3 columns: Date, Amount, Interest rate. Rows include Du 22 au 29 sept. 1924, L'Etat, Provinces, Municipalités, Sociétés, Chem. de fer.

Table with 3 columns: Date, Amount, Interest rate. Rows include 1924, 1923, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août.

Les compensations

Le tableau suivant compare les compensations bancaires dans les différentes villes du Canada, pour le mois de septembre cette année et l'an dernier:

Table with 3 columns: City, 1924, 1923. Rows include Toronto, Montréal, Ottawa, Québec, Hamilton, Windsor, Halifax, St-Jean, London, Moncton, Peterboro, Brantford, Kitchener, Sherbrooke, Kingston.

VILLES DE L'EST

Table with 3 columns: City, 1924, 1923. Rows include Toronto, Montréal, Ottawa, Québec, Hamilton, Windsor, Halifax, St-Jean, London, Moncton, Peterboro, Brantford, Kitchener, Sherbrooke, Kingston.

VILLES DE L'OUEST

Table with 3 columns: City, 1924, 1923. Rows include Winnipeg, Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Victoria, Saskatoon, Moose Jaw, Brandon, Lethbridge, Pr. Albert, Med. Hat.

Le prix du lait à Toronto

Toronto, 1er. — Les distributeurs de lait de Toronto ont accepté de payer aux producteurs, à partir d'aujourd'hui, \$1.95 la canistre de huit gallons, une augmentation de 20c. sur le prix du mois de septembre et de 25c. sur le prix de la période mars-septembre.

Les compensations

Nous avons donné hier le rapport des compensations bancaires à Montréal pour le mois de septembre et nous indiquons l'augmentation considérable qu'elles marquent. Le tableau suivant compare les compensations bancaires à Montréal pour chacun des neuf premiers mois de 1924 et de 1923:

Table with 3 columns: Date, Amount, Interest rate. Rows include Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Sept.

La mine Wigwag

L'assemblée annuelle de la Wigwag Silver Mines, Limited, qui a eu lieu hier, n'a été qu'une affaire de routine. Un grand nombre d'actionnaires y assistaient et ils ont adopté le rapport et donné leur approbation à tout ce qui a été fait au cours de l'année. Ont été réélus directeurs, MM. H. N. Chauvin, John B. Peck, John Wilson, Thos. Robertson, Geo. W. Bithwell, John S. Walker, John W. Sanderson et René Mont.

Emprunt mexicain

New-York, 1er. — L'offre publique de \$50,000,000 d'obligations du gouvernement mexicain, hors la connaissance de banquiers internationaux, a causé quelque surprise hier, à New-York.

Des obligations de Sherbrooke

Sherbrooke, 1er. — Cinq règlements autorisant l'émission de \$600,000 d'obligations ont été lus en deuxième et en troisième lecture hier soir, et ils seront soumis au vote des contribuables le 20 octobre. Les modalités de l'emprunt n'ont pas été arrêtées, la ville attendant auparavant la sanction du gouvernement provincial. Il est probable cependant que les titres soient à échéance de 20 et 30 ans et portent intérêt à 5 pour cent. Le produit de ces différents emprunts servira à diverses améliorations locales.

LA MATINEE A LA BOURSE

LA BRAZILIAN TRACTION ET LE TORONTO RAILWAY REALISENT DE BEAUX GAINS — LA PREFERENCE DU STEAMSHIP EST AUSSI EN HAUSSE

Le marché local a été ce matin généralement moins actif qu'hier. Cependant quelques titres ont été largement traités et tous à la hausse.

Le Brazilian Traction s'est mis à monter précipitamment sous la poussée d'une forte demande. Son cours qui était à 48 1/4 hier soir en fermeture est allé jusqu'à 50 1/4 et à la close de midi et demi il se maintenait très vigoureusement à ce niveau. Evidemment ce titre est influencé par l'amélioration de la devise brésilienne.

Le Toronto Railway a continué l'ascension qu'il avait commencée hier. Il s'est rendu ce matin jusqu'à 104 Papier est passé de 85 à 86.

La préférence Canada Steamship était très en demande et son cours s'est amélioré d'un demi-point à 49 1/2. Le Canadian Industrial Alcohol a fluctué légèrement au-dessus de 40. Le Steel of Canada a fait une avance de 3/4 de point. L'Ogilvie Flour Mills est monté de deux points complets, à 310. Le St-Maurice Paper est passé de 85 à 86.

Le dollar canadien fait également prime à New-York; le franc français fait localement, 0.537 et la livre sterling, \$4.46 1-2.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

Table with 3 columns: Item, Price, Change. Rows include Steel of Canada, National Breweries, Bell Telephone, etc.

DE 11 H. A 11 H. 30 A.M.

Brazilian Traction, 275 à 50. Ontario Paper, 104 à 104 1/2. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à 40.5. Shawnee Rights, 20 à 27. Montreal Tram, 50 à 174.5. Ogilvie Milling, 25 à 308. Dominion Glass, 110 à 116.5. Canadian Steamship, 355 à 49; 3 à 48. No. 1. Ontario Paper, 1 à 175.5. Shawnee, 201 à 134.5. Toronto, 100 à 104. Ottawa Railway, 5 à 92.5. Canadian Paper, 75 à 85. Goodyear Tire, 10 à 79.5. Can. Ind. Alcohol, 205 à 40; 85 à

# La Vie Sportive

## DEUX BATAILLEURS AUX PRISES A L'ARENA MT-ROYAL CE SOIR

### Léo Kid Roy et Joey Baker sont de durs cogneurs et leur rencontre devrait être fort contestée — Louis Mitchell contre K. O. Laliberté et Johnny Morris vs Young Brady.

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Aréna Mont-Royal la séance de boxe organisée par le Club Athlétique Olympique alors que le promoteur Moore donnera trois combats de dix rondes.

Kid Roy a terminé son entraînement hier après-midi à la païestre du National alors qu'il a fait de la boxe imaginaire, des exercices de culture physique et dansé à la corde sous la direction de son gérant, Raoul Goudbont.

Le Canadien semble être en condition superbe malgré qu'il a pris du poids depuis sa dernière bataille, le printemps dernier, et il est fort probable que notre pugiliste local sera quelque peu au-dessus du poids réglementaire mais cela ne fera que lui aider car Roy est beaucoup plus fort et ses coups sont beaucoup plus puissants.

Joey Baker, qui sera opposé au

champion du Canada est un dur à cuire et de plus c'est un batailleur reconnu et Roy devrait se dépenser s'il désire mettre son rival hors de combat. Le boxeur new-yorkais est arrivé en cette ville hier et il s'est dit bien décidé à remporter une victoire. Baker n'est pas un boxeur bien scientifique mais c'est un pugiliste qui cogne très dur et qui peut enlever les plus formidables coups sans broncher et comme Roy aime lui-même à mêler, les amateurs peuvent donc s'attendre à une bataille en règle.

En plus de ce combat, qui, à lui seul vaut plus que le prix d'admission, il y aura deux autres rencontres de dix rondes à l'affiche. Comme lever de rideau Louis Mitchell, de Québec, fera face à K. O. Laliberté et la semi-finale alignera Johnny Morris contre Young Brady.

## Autre piste de course à Winnipeg

Winnipeg, 1er. — Winnipeg aura une troisième piste de course, le printemps prochain, qui sera opérée par le Winnipeg Jockey Club. Le parcours sera de trois quarts de mille. Les travaux de construction commenceront immédiatement.

## Une perte pour le promoteur

New-York, 1er. — Le promoteur Tex Rickard a perdu \$5,000 en organisant la rencontre Wills-Firpo, à Jersey-City, il y a quelques semaines, car d'après le rapport présenté au contrôleur de l'Etat, les dépenses se sont élevées à \$467,853 tandis que les recettes ont été de \$462,853. Luis Angel Firpo a reçu \$156,211 tandis que la bourse de Wills fut de \$150,000.

## Le record de Walter Johnson

New-York, 1. — Walter Johnson après avoir joué pour le club Washington pendant dix-sept ans pourra enfin faire valoir ses qualités comme lanceur dans les prochaines séries mondiales et les amateurs du sport national américain prétendent que Johnson sera la grande étoile des parties pour le championnat mondial.

Johnson aura trente-sept ans le 6 novembre prochain et il joue au baseball depuis 1906 alors qu'il signa son premier contrat avec le club Tacoma de la ligue du Nord-Ouest. L'année suivante il joignit le club Washington avec qui il joue depuis.

Johnson a gagné plus de parties que tout autre lanceur de la Ligue Américaine. Le nombre de ses victoires se chiffre maintenant à 361. Le record des ligues majeures est détenu par Christy Mathewson avec 372 parties gagnées. Johnson détient le record des ligues majeures pour les "Strike outs" avec un total de 3,058.

Le record de Johnson est le suivant:

Année	G.	P.	P.C.	Mov.
1907	5	9	357	2.36
1908	14	14	500	2.54
1909	13	25	342	2.20
1910	25	17	595	2.84
1911	23	15	405	2.41
1912	33	12	727	2.91
1913	36	7	887	1.91
1914	28	13	683	1.71
1915	27	13	675	1.55
1916	25	20	556	1.89
1917	23	16	590	2.30
1918	23	13	630	1.28
1919	20	14	588	1.49
1920	8	10	444	3.13
1921	17	14	548	3.51
1922	15	16	484	2.99
1923	17	12	586	3.54

## Le record du club Washington

Le club Washington a été représenté dans la Ligue Américaine depuis la fondation de cette ligue majeure. En 1884 les Sénateurs finisaient partie de l'Union Association et dans l'Association Américaine en 1885 et en 1891 et ils ont été représentés pendant deux ans dans la Ligue Nationale. C'est la première fois que le club Washington termine la saison en tête de la ligue.

Voici le record du club Washington dans les ligues Nationale et Américaine:

Année	Place	Année	Place
1886	Huitième	1894	Onzième
1887	Septième	1895	Dixième
1888	Huitième	1896	Neuvième
1889	Huitième	1897	Sixième
1892	Dixième	1898	Onzième
1893	Douzième	1899	Onzième

Année	Place	Année	Place
1901	Sixième	1913	Deuxième
1902	Sixième	1914	Troisième
1903	Huitième	1915	Quatrième
1904	Huitième	1916	Septième
1905	Septième	1917	Cinquième
1906	Septième	1918	Troisième
1907	Huitième	1919	Septième
1908	Septième	1920	Sixième
1909	Huitième	1921	Quatrième
1910	Septième	1922	Sixième
1911	Septième	1923	Quatrième
1912	Deuxième	1924	Premier

## L'équipe du Bleu Blanc Rouge est au complet

Le Canadien, de la N. H. L., est maintenant au complet car les joueurs qui ont figuré sur le Bleu Blanc Rouge l'an dernier sont de nouveau sous contrat pour la saison 1924-25 et les amateurs auront l'avantage de revoir Vézina, Sprague, Cleghorn, Billy Couture, Sylvio Maniha, Ode Cleghorn, Morantz, Jollit et Billy Boucher.

La plupart des joueurs du Canadien ont eu de l'emploi de Leo Dandurand et Joseph Cattarinich sur les pistes de courses cet été, et de par les conditions de leurs contrats l'an dernier ils sont de nouveau engagés pour les championnats du monde pour les prochaines séries.

## Boston dans la N.H.L.

Boston, 1. — Les Etats-Unis seront représentés dans la N. H. L. cet hiver par le club Boston qui sera connu sous le nom de l'Association de Hockey Professionnel Boston, Inc. Cette équipe sera sous la direction de M. Charles F. Adams, président.

Les dépêches nous annoncent que le club Seattle, au complet, sera engagé par M. Adams pour représenter la ville américaine et que M. Arthur Ross, de Montréal, en sera le gérant et le vice-président.

## Incendie à Grondines

Québec, 1er. (D.N.C.) — Une boutique, et trois maisons ont été rasées hier par un incendie, à Grondines. Les dommages sont assez élevés.

## Berlin verse 14 millions

Berlin, 1 (S.P.A.) — Hier, l'Allemagne a remis à l'agent général des réparations une somme de 14,000,000 de marks-or pour être versée au compte des réparations.

## POUR LES TOURISTES

### L'état actuel des routes provinciales

D'après le numéro de septembre du Bulletin officiel publié par le ministère de la voirie.

Route Montréal-Sherbrooke — 97 milles (Côte des Pères). Passage pour une voiture à la fois. Chemin en construction et pas recommandé à partir de S-Joachim. Route Richmond-Yamaska — 50 milles. Bon de Richmond à S-Guil-laume, excepté 1-2 mille en construction au canton Wickham. Pas de détour. Chemin passable. Pas recommandé de S-Guil-laume à Yamaska. Route Hull-Aylmer — 7.4 milles. Bon. Route Rivière-du-Loup-Edmunds-ton — 67 milles de Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick. Chemin en bonne condition sur toute sa longueur.

Route Trois-Rivières-Grand-Mère — 30 milles. Bon des Trois-Rivières à la rivière Cachée, dans Mont-Carmel. Passable ensuite jusqu'à Grand-Mère. Route Montréal-Valleyfield — 44 milles du pont Victoria jusqu'à Valleyfield (suit la route Edouard VII de S-Lambert à Laprairie). Beau jusqu'à Valleyfield excepté aux approches du pont de Châteauguay, dans S-Joachim, et excepté sur 4 milles dans la ville du Lac Saint-Louis et sur 2 milles dans la paroisse de S-Timothée. Construction en cours à ces deux endroits. Détour de 4.5 milles dans la ville du Lac S-Louis par la montée Sainte-Marie et le rang Ste-Marie. Ce détour est bon par temps sec. Le pont de S-Timothée sur le rang Ste-Marie et le chemin de lierne de la station. Chemins macadamisés bon en tout temps.

Route Sherbrooke-Norton Mills — 32 milles de Sherbrooke à la frontière des Etats-Unis. Bon d'un bout à l'autre. Pont en construction entre Coaticook et Dixville. Chemin temporaire passable. Route Lévis-Jackman — 90 milles de Lévis à la frontière du Maine. Chemin en bonne condition d'un bout à l'autre. Pont en construction dans la paroisse de l'Enfant-Jésus. Pont temporaire en bonne condition. Route Lacolle-Knowlton — 50.75 milles. Beau de Lacolle à Knowlton excepté sur 4 milles dans Pike River et sur 4 milles dans S-Georges de Clarenceville. Construction de gravelage en cours sur ces deux sections. Pas de détour. Chemin passable.

Route Montréal-Toronto — 55.5 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Chemin en bonne condition d'un bout à l'autre. Route Iberville-S-Albans — 28 milles d'Iberville à la frontière des Etats-Unis. Beau de la ville d'Iberville à la frontière, excepté aux approches de la construction; ville d'Iberville, 1-2 milles; S-Atanase, 1-4 milles; Pike River, 1.75 milles; S-Armand Ouest, 3.8 milles. Ces sections sont passables. Route Hull-Chelsea — 5.4 milles. Chemin en bonne condition mais un peu onduleux.

Route Rawdon-l'Assomption — 28 milles. Bon de l'Assomption au village de l'Épiphanie. Mauvais du village de l'Épiphanie à S-Esprit. Construction de gravelage en cours sur 2 milles dans la paroisse de Rawdon. Passable. Chemin de terre dans Ste-Julienne et S-Liguori. Passable par temps sec. Route Drummondville-Annville — 27 milles. Bon de Drummondville à S-Célestin (Annville). Route Waterloo-Newport — 32 milles de Waterloo à la frontière des Etats-Unis. Beau, excepté aux approches de la construction; village de Foster, 3 milles; Bolton-Ouest, 1-4 milles. Ces deux sections sont passables.

Route Mariville-Cowansville — 29 milles. Beau à l'exception des sections suivantes, en construction: 0.44 milles dans S-Grégoire, 4.5 milles dans le canton Dunham et 1.5 mille dans le canton de Farnham-Est. Ces sections sont passables. Route Lévis-Sherbrooke (via Ste-Croix, Co. Lotbinière) — Bon de Lévis à Ste-Croix (route Lévis-S-Lambert), sur 1.5 mille en construction mais passable dans S-Antoine-de-Tilly. De Ste-Croix à Méthot's Mills, vieux macadam bien passable. De Méthot's Mills à Laurierville, chemin de terre modique. Bon de Laurierville à Sherbrooke, sauf 1 mille en construction au canton Shipton. Cette section est passable.

Route Montréal-Ste-Agathe — 65 milles. Bon de Montréal à Ste-Thérèse. Rechargement de gravier en cours dans la paroisse de Ste-Thérèse sur 1 milles dans S-Janvier sur 1 mille, dans Ste-Adèle sur 2 milles et dans Val-Morin sur 1 mille. Ces sections sont passables. Le pont de la rivière à Gimon est dangereux. Allez lentement. Travaux de construction en cours dans la montée Filion, à Piedmont. Passez par le village de S-Sauver. Route S-Hyacinthe-Boisjument — 16 milles. Bon d'un bout à l'autre. Route Sherbrooke-Derby Line — 34 milles. Bon d'un bout à l'autre. Route Montréal-Rose's Point (via la route Edouard VII de S-Lambert à Laprairie). Chemin en bonne condition jusqu'à S-Paul de l'Île-aux-Neiges. Passable de S-Paul de l'Île-aux-Neiges à la frontière de S-Hyacinthe. Route Québec-S-Siméon — 110 milles. Passable de Québec à Giffard. Réfection en cours sur 1 mille à Giffard. Passable. Bon de Beauport à S-Joachim. Construction

## VIENNENT DE PARAÎTRE

### COLLECTION FAMILIA

LE CORSAIRE ROUGE, par Fenimore COOPER.

Un extraordinaire récit d'aventures, par le célèbre auteur du "Dernier des Mohicans". L'action se déroule à l'époque de la grande lutte franco-canadienne pour le Canada. Route la française va se passionner aux péripéties de la lutte entre le "Corsaire Rouge", vaisseau d'éboueurs de mer, et le "Caroline", guide par un jeune intrépide à travers dangers et ouragans. UN VOLUME

LE PRETENDANT DES DEMOISELLES BERGERON, par M. GOUDEAU.

Un roman d'allure juvénile et presté, avec des pages de délicat humour. Elles sont sept, les demoiselles Bergeron, sept filles à marier. Il faut lire comment la dernière se fiance la première, et ce qui s'ensuit pour les six autres. Le style de M. Goudeau excelle à suivre les détails de la pensée, malicieux ou ennu, toujours coloré. UN VOLUME

## BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

BENJAMINE par Maxime LA TOUR

Finesses des sentiments, élégance de ton; le roman de M. La Tour a les qualités qu'il faut pour plaire aux lectrices de la collection mauve. L'histoire de Benjamin, sœur moderne de Cendrillon, charme et retient, comme un joli tableau d'intimité attire les regards du visiteur déconcerté, en certains salons de peinture, devant l'effarante production d'aujourd'hui.

Malgré qu'on s'attarde en plus d'un endroit, "Benjamin" est de ces œuvres dont la lecture semble trop tôt achevée. UN VOLUME

FAUSTULA par J. AYSOUGH

Adapté de l'anglais par L. BOQUET

Toute l'époque du bas-empire romain et le drame grandiose des débuts du christianisme revivent dans "Faustula". Sur le fond historique, d'une scrupuleuse exactitude, l'auteur a su dérouler une intrigue passionnante, d'un tel mouvement que s'efface la notion même du passé.

L'élégant couvert de Faustula, la veste qui figure, donne tout le roman, dont le succès ne manquera pas d'évoquer celui de "Que Vadis". UN VOLUME

Chaque volume, 75s, franco.

## Le plus joli cadeau pour une petite fille

### SUZETTE en VACANCES

Un ravissant recueil de lectures et distractions enfantines pour les mois des vacances. Le texte est égayé par de très nombreuses et fines illustrations.

CONTES, NOUVELLES et LEGENDES

PAGES D'AGENDA

JEUX DE PLEIN AIR ET JOUETS A CONSTRUIRE

CARTES POSTALES A COLORIER

RECETTES

EXTRAIT DU SOMMAIRE: L'Héritage de Cousine Chou, par Berthe BERNAGE. — Les Bonnes Intentions, par Ena RAMIE. — Rimes en Fleurs, par Marguerite BOURGET. — Histoire de Serpolet, par Henriette DE FRANCE. — La Filleule de l'Homme masqué, par Jean ROSMER. — Le Double Trésor, par Myriam CATALANY. — Le Chef-d'Œuvre Imprimé, par Jacqueline DUCHE. — L'Ascension du Lac Bleu, par André BRUYERE. — La Petite Mendiantine au Perroquet, par NOELLE. — La Belle Surprise, par Mme PERONNET. — Dans les Ruines, par VALDOR. — Le Château Féodal, par Yvonne LOYSEAU.

Le volume 40s, franco.

En vente au Service de Librairie du Devoir, Tél. Main 7460 — case postale 4020, 336, rue Notre-Dame est.

## LE JAMBON CONTANT

Est le meilleur. Exigez-le

émigrants russes, qui viennent au Canada sous les auspices du Pacifique Canadien, pour essayer de se placer sur des fermes de l'Ouest. Le groupe comprend 135 adultes et est composé d'une très bonne classe de Russes, que la révolution a chassés de leur pays.

Malgré les hostilités qui sévissent en ce moment à Shanghai, l'Empire du Canada a fait escale à ce port, à l'aller ainsi qu'à son retour. Interviewés sur la situation créée là-bas par les opérations militaires, quelques passagers disent que les correspondants de journaux exagèrent sensiblement ce qui s'y passe. D'après eux, l'affaire serait même une gigantesque comédie qui ne saurait avoir des conséquences bien sérieuses, tout au moins pour les étrangers. Trois canons de campagne, disent-ils, constituent toute l'artillerie lourde des forces révolutionnaires, et celles-ci n'ont aucunement l'intention d'exposer la destruction des propriétés des résidents étrangers de Shanghai, de crainte d'intervention de l'extérieur.

## AU NATIONAL

L'assemblée des raquetteurs du National a lieu vendredi soir, à 8h. 30, chambre 3, à la païestre. Tous les anciens raquetteurs de l'Association sont invités de même que tous ceux qui voudraient faire partie de la section d'hiver prochain. Vendredi soir on élira les officiers et on commencera à élaborer le programme de la prochaine saison.

## LES JOUEURS DE HOCKEY

Tous les joueurs de hockey qui ont déjà porté les couleurs de l'Association sont convoqués pour lundi soir prochain, le 6 octobre à la païestre, de même que tous ceux qui désireraient faire du hockey au cours de la prochaine saison. L'assemblée a lieu à 8h. 30, chambre 3, à la païestre.

## UNE DIMINUTION DE PRIX

A partir d'aujourd'hui la direction du National consent une réduction de prix dans la salle de billard et de pool. Au lieu de 40 sous de l'heure, les joueurs n'en paieront plus que 30. Espérons que les membres du National sauront reconnaître ce que l'administration fait pour eux.

L'ouverture officielle de la salle de billard et de pool aura lieu le 13 ou 14 au soir. On inaugurerait à cette occasion un tournoi progressif pour le billard et le pool et de beaux prix seront plus tard décernés aux vainqueurs. Ceux qui veulent y prendre part doivent donner leurs noms le plus tôt possible à M. Jimmy Cloutier, gérant de la salle.

## LA SECTION DE NATATION FEMMINE

Les femmes et les jeunes filles qui fréquentent la piscine du National sont convoquées à une assemblée générale et spéciale qui aura lieu le lundi soir, 6 octobre, à 8 h., chambre 3, à la païestre. On discutera de questions très importantes et qui les intéressent, toutes et chacune en particulier.

L'inauguration officielle de la saison à la piscine aura lieu le 8 octobre. Les nageurs et les joueurs de polo ont déjà commencé à s'exercer en vue de cet événement. Ce soir-la le programme s'ouvrira par une journée de polo au manège entre deux équipes du National, le Blanc et le Violet. Ce sera une partie régulière de ligue.

Rappelons que tous les membres du National et le public en général sont invités à cette soirée. L'entrée est absolument gratuite.

## BOXE ET LUTTE

Eugène Brosseau s'est déjà assuré les services d'un bon nombre de boxeurs d'expérience pour la soirée du 14 octobre. Paradis aura aussi plusieurs bons lutteurs au programme. Nous publierons prochainement les noms de tous les athlètes qui figureront ce soir-là.

## DAMES ET ECHECS

Une assemblée pour la formation de la sous-commission aura lieu très prochainement. Dès que la date en sera fixée nous la ferons connaître.

## L'ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

Les secrétaires de toutes les sous-commissions sont priés de communiquer sans retard avec le directeur athlétique de l'Association, M. Xiste Narbonne, au sujet de leur prochain annuaire qui doivent être publiés dans la revue sportive de l'Association. L'annuaire paraîtra le premier novembre et toute la copie devra être entre les mains du directeur athlétique le ou avant le 25 octobre.

## LA SECTION UNIVERSITAIRE

Les étudiants s'inscrivent en grand nombre au National. Rappellons que l'administration consent un prix de faveur de \$7.50 à tous les étudiants pour toute la durée de l'année universitaire. Il appartient à nos étudiants d'en profiter.

## LA SECTION DES QUILLES

Tous les joueurs de quilles du National sont convoqués pour une assemblée qui aura lieu dimanche après-midi à 4 heures, chambre 3, à la païestre.

## Le Trois-Rivières n'opérera pas

Trois-Rivières, 1er. — Les dépêches nous apprennent que le club Trois-Rivières ne prendra pas part aux séries de la ligue de hockey de l'Est du Canada cette saison mais les Trifluviens demanderont de conserver leur franchise dans cette ligue senior amateur pour 1925. Cette décision a été prise à une assemblée des directeurs du club Trois-Rivières hier après-midi.

## LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

### LIGUE AMERICAINE

New-York, 1er. — La victoire sensationnelle du Washington dans la Ligue Américaine a suscité un enthousiasme sans précédent, et on attache beaucoup d'importance à la lutte qui s'ouvrira samedi prochain à Washington, alors que Washington rencontrera le New-York de la Ligue Nationale. Les officiels des deux clubs, après une longue conférence, hier, avec le commissaire Landis, ont déclaré qu'ils recevaient des demandes de billets de toutes les parties du pays. Le commissaire, qui a discuté avec le président Charles A. Stoneham, des Giants, et le secrétaire Byron, des Sénateurs, pour terminer les arrangements des séries, a émis l'opinion que la série suscitait un intérêt sans parallèle.

En même temps, on déplore le fait que le terrain de Washington ne soit pas aussi grand que le Stade des Yankees, à New-York, car on briserait les records d'assistance et de recettes, qui ont dépassé un million en 1923. L'intérêt que Wall Street apporte aux séries s'est fait sentir hier après-midi, car on a enregistré plusieurs paris. On offre argent égal sur les chances des deux clubs. Mais on rapporte plusieurs paris où les Sénateurs sont favoris, comme \$1,800 contre \$1,500 que les Sénateurs gagneraient. Avec Walter Johnson, comme lanceur de la première partie à Washington, à amener plusieurs paris à 3 contre 2, que le Washington gagnerait la première partie.

En attendant, les bureaux de stratégie des deux clubs préparent leurs campagnes. On conçoit que les Sénateurs ont un meilleur personnel de lanceurs, avec Johnson en tête, mais les partisans des Giants disent que McGrae aura beaucoup de force dans ce département. On dit qu'à la fin de la saison, les lanceurs de Washington étaient épuisés, tandis que ceux des Giants étaient à leur meilleur.

### LES ARBITRES

Chicago, 1er. — Le président Ban Johnson, de la Ligue Américaine, a choisi Tom Connolly, et William Dineen comme arbitres de la Ligue Américaine pour la série mondiale qui s'ouvrira samedi à Washington, Connolly qui a 24 ans de service, a arbitré dans six séries mondiales.

### COMME "SCOREUR"

New-York, 1er. — Sam Crane, doyen des rédacteurs sportifs de New-York, et ancien joueur de baseball a été nommé comme l'un des "scoreurs" pour la série mondiale qui commencera samedi. Les rédacteurs sportifs de Washington en élisent un autre. Le troisième sera choisi par le juge Landis.

### WASHINGTON DEFAIT

Boston, 1er. — Boston a fini en septième place (dans la Ligue Américaine, en battant les Sénateurs par 13 à 1. Nick Atrook, le bouffon des Sénateurs, a amusé la foule en tenant le Boston à un point qu'il lançait dans les deux dernières manches. Ensuite, il a fini la journée en comptant le seul point des Sénateurs.

Résultat: Washington 000 000 010 — 1 9 7 Boston 101 406 013 — 13 16 0 Speace, Altrock et Ruel. Tate; Ferguson, Ehmke et O'Neill.

### Le baseball à Longueuil

Longueuil, 1er. — Dimanche dernier la première équipe de balle au camp du collège de Longueuil recevait la visite du club Ste-Cécile de Hochelaga.

Dès le début, les collégiens prirent l'avantage sur leurs adversaires, et s'assurèrent la victoire, par un jeu soutenu, et beaucoup de sûreté au bâton. B. Lamarre, G.-H. Dion, des collégiens, tous deux frappèrent un coup de circuit.

Le St-Cécile mérite des félicitations pour son beau jeu et sa bonne tenue. Il reviendra de nouveau à Longueuil le 11 octobre, prendre sa revanche.

Les collégiens sont libres pour dimanche, le 4 octobre. Tout bon club de 16 à 18 ans est prié de s'adresser au capitaine, Yvon Brunel ou au R. F. Adalbert, collège de Longueuil, Longueuil, P. Q. — Tél. 65.

A GENEVE

La revision d'un article du protocole n'attaque pas les droits des Etats

Les délégués sont contents du règlement de la crise soulevée par l'amendement du Japon.

Genève, 1 (S.P.A.) — La crise soulevée par le Japon est réglée. Ce pays semble satisfait et les Dominions contents. Un accomplira le dernier acte de ces négociations historiques aujourd'hui, alors qu'il va présenter le protocole à l'assemblée de la S. D. N. Comme presque toutes les délégations sont représentées à la commission qui, hier, a accepté le compromis proposé par la commission spéciale de trois membres, il est probable que l'assemblée acceptera le protocole tel qu'amendé. On le fera ensuite ratifier par les gouvernements.

Les principaux délégués hier ont souligné le fait que la révision d'un article du protocole, causée par la demande du Japon, n'attaque en aucune manière les droits souverains des Etats.

M. Scialoja, le juriste italien, a dit qu'il est maintenant possible d'obtenir les problèmes de nature politique et sociale. Il croit que maintenant, non seulement les différends ayant un caractère juridique, mais tous les différends pourront être résolus par l'application du protocole. Il est convaincu qu'on a trouvé un moyen ultra-juridique pour résoudre les problèmes internationaux et qu'on ne fait que commencer le travail en ce sens.

On a résolu l'objection soulevée par le Japon grâce à deux amendements au protocole. Le premier stipule que le conseil ou l'Assemblée de la S. D. N. pourront toujours étudier un différend, d'après l'article XI du pacte de la Société, lorsque la cour internationale de justice aura décidé que ce différend est d'ordre juridique intérieur. L'autre amendement prévoit qu'un pays ne sera pas présumé agresseur si une sentence juridique a été prononcée contre lui à moins qu'il ne soumette la question au conseil de la S. D. N. en vertu de l'article XI du pacte. D'après le texte original aucun pays n'aurait pu être agresseur sans qu'il n'ait été déclaré tel par une sentence arbitrale. Cette considération n'est plus si le pays soumet la question au conseil.

La Cour suprême décidera de la semaine de 48 heures

Ottawa, 1er. — Le ministère de la justice se prépare à soumettre à la Cour suprême la question de la journée de huit heures. La question est débattue depuis la signature du traité ouvrant de Washington, qui pose en principe général la semaine de quarante-huit heures. A la dernière session, la Chambre des communes adopta une résolution suggérant de faire franchir la question par la Cour suprême. La chose se ferait sous peu.

M. Louis Boyer est nommé juge de la Cour supérieure

Ottawa, 1er. — On annonce que M. Louis Boyer, avocat de Montréal, a été nommé juge à la Cour Supérieure, succédant au juge Thibault-Rinfret, qui vient d'être élevé à la Cour Supérieure du Canada.

Ethier succéderait à M. Nantel

Ottawa, 1er. — Le "Journal" annonce que M. J.-A.-C. Ethier, député de Laval-Deux-Montagnes, succéderait à M. W.-B. Nantel, comme membre de la commission des chemins de fer, lorsque ce dernier se retirera le 20 octobre.

L'histoire de l'art

Vendredi, le 3 octobre, le professeur J.-B. Lagacé reprendra à l'Université de Montréal la série de ses leçons sur l'histoire de l'art. Comme par le passé, ce cours sera donné dans la salle de conférences, exactement à 8 heures, et le public est instamment prié de le suivre.

Le pont de Québec

Dans l'histoire des triomphes de la mécanique, la construction du pont de Québec, par ses proportions, sa forme unique, la perfection de ses détails et la hardiesse de son exécution, a rarement été égalée et jamais surpassée et, par le fait même, est le plus grand monument élevé à l'imagination et à l'habileté en Canada. Ce pont possède la plus grande travée au monde, sa longueur totale étant de 1800 pieds, soit 90 pieds de plus long que le fameux Forth Bridge, et son poids d'environ 5,000 tonnes; il a été élevé de façon à ce qu'il dépasse de 150 pieds les plus hautes marées. Le pont de Québec réunit la rive sud à la rive nord du Saint-Laurent et sert aux trains du chemin de fer National du Canada quittant la gare Bonaventure à Montréal, à 5.00 p.m. et 11.30 p.m., tous les jours, et à 9.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche d'autres trains pour Québec partent à 10.45 a.m. et 7.00 p.m.

Le "DeGrasse" arrive à New-York

Le De Grasse, de la Compagnie générale transatlantique, est arrivé à la Quarantaine de New-York cet après-midi à 2 heures ayant à son bord 125 passagers de cabine.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série. Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Dev'ir".

L'appel des six a été rejeté

LA COUR D'APPEL DECIDE QUE LES SIX ACCUSÉS, ETANT SOULEVÉS DE MEURTRE DU MEME INDIVIDU, ON POUVAIT LEUR FAIRE SUBIR UN PROCES COMMUN — DEUX JUGES DE LA COUR D'APPEL SONT D'AVIS DE LIBERER DAVIS

La Cour d'appel a rejeté hier les appels de Louis Morel, Tony Frank, Mike Valentino, Frank Gambino, Giuseppe Serafini et Leo Davis condamnés à mort pour le meurtre de Henri Cléruch, messager de la banque d'Hochelega, le 1er avril dernier.

Les appels des cinq premiers étaient basés sur une question de droit. Serafini avait été condamné à subir son procès sur un verdict d'accusation fondée rendu par le grand jury. Les autres quatre avaient été condamnés à subir leur procès sur un autre verdict d'accusation fondée rendu par le grand jury. Lors du procès, Me Calder, procureur de la couronne, après avoir essayé un insuccès dans un procès de Serafini, a demandé que les deux verdicts d'accusation fondés rendus et contre Serafini et contre ses complices, soient réunis pour les fins de son procès.

Me Lucien Gendron, procureur des prévenus, a soumis que le fait de réunir les deux verdicts d'accusation fondée entachait le procès de nullité complète, étant donné qu'un procès devant les assises est commencé avec le verdict même d'accusation rendu par le grand jury.

Les recueils de lois canadiennes font le silence complet sur cette question. En conséquence, il faut recourir au droit anglais criminel d'où notre loi criminelle a été tirée. Me Gendron a cité des jugements rendus par lord Reading, lord Atkinson et la Cour d'appel d'Angleterre. Dans un passage lord Atkinson dit notamment: "Une personne qui a été condamnée par le grand jury à subir son procès sur une offense, par un autre verdict, n'est pas condamnée à subir son procès sur une offense, par le grand jury."

Le juge Greenshield qui a lu le jugement de la Cour d'appel, a déclaré d'après lui, on ne peut réunir les verdicts d'accusation fondée contre divers accusés que seulement dans le cas où les offenses sont différentes. En conséquence, comme Serafini et les autres prévenus étaient accusés de la même offense, soit du meurtre du même individu dans les mêmes circonstances, le juge Greenshield ne voit pas d'objection à ce que l'on réunisse les procès. La Cour d'appel rejette donc à l'unanimité l'appel en droit des six condamnés à mort.

La Cour d'appel a aussi rejeté l'appel en fait de Leo Davis, qu'ont les juges Guérin et Lafontaine se sont déclarés dissidents et ont déclaré que pour eux ils étaient d'avis de casser le verdict et de libérer complètement Davis.

Le juge Greenshield qui a rendu le jugement de la majorité de la Cour d'appel a déclaré que suivant lui, il y avait trois choses à considérer pour accorder un appel de ce genre: 1o Si le verdict n'est pas conforme au poids de la preuve, 2o Si le juge a erré dans les questions de droit et enfin 3o à ce que le verdict n'est pas basé sur un motif qui n'est pas de nature à être cassé. Dans le cas de Davis, le verdict était-il déraisonnable? L'accusé, dit le juge Greenshield, était accusé de meurtre. Il était accusé d'avoir conspiré avec 5 autres, pour voler les messagers de la Banque d'Hochelega. Il n'y a aucun doute que le complot fut organisé, qu'il fut exécuté, et que dans l'exécution, l'un des employés de la banque fut tué. En droit, affirme le juge Greenshield, on peut certainement dire que l'accusé était l'un des conspirateurs, il était coupable de l'offense dont il était accusé. Mais, quelle preuve était nécessaire pour établir sa participation dans le complot? Cette question, selon le juge Greenshield, pouvait donner lieu à une divergence d'opinion légale.

Si l'appelant, continue le juge Greenshield, avait connaissance du vol qu'on projetait et attendait un profit si le vol réussissait, même s'il n'a pas pris une part active au vol, il n'est pas clair au jury qu'en droit, il était coupable du crime que ceux qui ont conspiré avec lui auraient pu commettre, en exécutant leur complot. Si le jury qui a jugé l'appelant avait connaissance du vol projeté, qu'il s'est abstenu de le dénoncer, et qu'il a conspiré avec les autres sur la manière de l'exécuter, le verdict du jury dans ce cas n'est pas un verdict que douze hommes raisonnables n'auraient pu raisonnablement rendre. En d'autres mots, continue le juge Greenshield, je suis d'avis, d'après les faits relevés par la preuve, que le verdict du jury n'était pas déraisonnable, et sur ce point, l'appel, dans mon opinion, ne pouvait pas être maintenu.

Le jury était donc justifiable de rendre un verdict de meurtre si la preuve soumise était prouvée. En plus, comme le jury avait le droit d'accepter le témoignage de Neri, il reste à examiner si la preuve et le poids de la preuve étaient suffisants pour justifier le verdict de culpabilité.

Neri, continue le juge Greenshield, a déclaré ce qui était censé être l'histoire entière du complot depuis le début de novembre après le meurtre. Il fait un récit jusqu'à une quinzaine de jours détails et circonstanciés du complot; il admet qu'il n'était pas présent lors du vol, mais qu'il assistait au partage du butin. Si son témoignage est digne d'être cru, on fut accablé comme vrai par le jury. Le jury avait alors amplement de preuves pour appuyer son verdict.

Le juge Greenshield, comme en

Un comité spécial discutera la question de Mossoul

La Grande-Bretagne et la Turquie acceptent trois noms — Dans l'Irak et la Turquie.

Genève, 1er (S.P.A.) — Les représentants de la Grande-Bretagne et de la Turquie ont accepté de nommer un comité spécial de trois personnes qui se renseigneront complètement au sujet de la question de Mossoul. Ce comité soumettra ensuite au conseil de la S.D.N. les suggestions qu'il croira devoir recommander pour résoudre ce problème.

Lord Parmoor, de Grande-Bretagne et Ali Fethi Bey, de Turquie, se sont entendus pour accepter toute décision du conseil de la Société concernant la frontière de l'Irak. L'attitude de la Turquie a fait croire à plusieurs observateurs qu'elle demandera son admission dans la S.D.N. avant longtemps.

Concernant les récentes invasions à l'intérieur des frontières en Irak et en Turquie, le conseil de la Société a décidé que la Grande-Bretagne et la Turquie coopéreraient pour maintenir la paix sur les deux côtés de la frontière. On ne fixera pas la date exacte de la conférence sur le contrôle du trafic des armes avant la session de décembre du conseil. Il est probable que cette session sera tenue à Rome. En attendant le conseil demandera aux gouvernements s'ils préfèrent que l'on tienne cette conférence en avril ou en mai 1925.

BEL EQUILIBRE DES REVENUS ET DES DEPENSES DE LA FRANCE

M. Clémentel fait l'exposé des prévisions budgétaires pour 1926.

Paris, 1er. (S.P.A.) — Le ministre des finances, M. Clémentel, a esquisé devant la commission des finances de la Chambre des députés, hier après-midi, les grandes lignes du budget de 1926 et déclaré que pour la première fois depuis dix ans, un parfait équilibre des dépenses annuelles et des revenus du budget avait été réalisé.

Ses déclarations étaient attendues avec impatience parce que les rumeurs circulant sur la teneur du budget avaient paralysé la bourse de Paris depuis des jours et avaient obligé le ministre à nier que le budget imposerait une taxe sur le capital.

M. Clémentel a assuré au comité qu'aucune des mesures proposées n'était de nature à nuire au capital ou à affecter l'activité des bourses. L'équilibre obtenu entre les dépenses et les revenus dans le budget de 1925, dit M. Clémentel, sera maintenu à l'avenir et le gouvernement et le parlement devront se mettre en garde contre toute mesure causant des déboursés au trésor sans pourvoir à des revenus proportionnels.

C'est un équilibre absolu de tout le budget, dit le ministre. Il marque la fin de la politique consistant à contracter des emprunts pour rembourser les charges normales, politiques et militaires de la France dans des sables mouvants. Une fois que les déficits des années précédentes auront été réglés par un emprunt de liquidation, tout appel à l'économie nationale ne doit avoir qu'un but, la consolidation de la dette flottante et la restauration finale des régions dévastées.

Comme on s'y attendait, la déclaration de M. Clémentel a été plusieurs fois le plan des experts et son effet sur le budget. Elle dit que huit cents millions de francs sont attendus en paiement de l'Allemagne en exécution du rapport des experts, toute déduction faite du coût des troupes d'occupation et des autres organisations de contrôle ou pour l'exécution des traités de paix.

Le ministre a fait allusion aux réparations et au rachat des rentes venues pendant la guerre. "Grâce au plan des experts et à l'accord de Londres, dit-il, la France peut espérer voir l'Allemagne, enfin, exécuter, les engagements qu'elle a pris solennellement. Les Alliés surveilleront l'exécution de ces engagements. Les paiements de l'Allemagne grossissent continuellement et sont par conséquent définitivement fixés. Ils devraient, lorsque le plan Dawes sera en pleine application, dans environ deux ans, fournir les fonds nécessaires pour le rachat des emprunts de guerre et permettre une politique de réformes financières qui redonnera graduellement à notre monnaie sa valeur et réduiront ainsi le coût de la vie."

Le témoignage de Neri, il ne reste pratiquement pas de preuve de culpabilité contre Davis qui en droit a le droit de réclamer le bénéfice du doute qui existe en sa faveur. "Le jury aurait-il condamné Davis s'il avait entendu la nouvelle preuve qui a été soumise à la Cour d'appel. Dans mon opinion, il serait téméraire de répondre affirmativement.

Un honneur pour le roi de Bulgarie

Bucarest, 1 (S.P.A.) — Le roi Ferdinand de Bulgarie succédera à l'ancien tsar Nicolas de Russie comme gardien du Saint Sepulchre pour l'Eglise orthodoxe grecque. Le grand patriarche Damianos, qui est arrivé à Bucarest, lui a conféré cet honneur.

Au Honduras

Tegucigalpa, Honduras, 1 (S.P.A.) — Presque toute la république du Honduras est maintenant soumise au contrôle du gouvernement. Les activités commerciales sont normales le long de la côte nord. Les armées du gouvernement assiégent la ville de Comayagua.

Dupuis Frères advertisement for clothing, featuring a man in a suit and various items like coats and hats. Text includes 'Invitation spéciale aux élèves des différents collèges de Montréal' and prices for various garments.

SOIE FUGI 30 pouces and Paillette tout Soie 36 pouces advertisement. Describes fabric textures and prices for different types of silk and wool.

CHANDAILS en Laine pour HOMMES advertisement. Promotes wool sweaters and jackets, highlighting quality and price.

Laine "Velvo" et Laine Victoria Brossée advertisement. Details various types of wool and their uses in clothing, with prices listed.

Costumes en Jersey de Laine advertisement. Features a child in a sweater and promotes wool jerseys for children, with prices.

FOURNITURES DE MAISON advertisement. Lists household items like carpets and blinds, with prices and descriptions.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE advertisement. Promotes a variety of goods and services, listing the store's address and contact information.